

# MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY  
MORNING

All communications relative to the Municipal  
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN  
CITY HALL  
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAÎSSANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin  
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL  
HOTEL DE VILLE  
MONTREAL

## DELIBERATIONS

### BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 9 mars 1915, p.m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, Côté et McDonald.

1.—(25450) Soumise une communication de la Commission des Services Électriques, au sujet des dépenses d'administration de ladite Commission pour l'année courante.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De recommander au Conseil de voter, à même l'emprunt spécial autorisé pour la construction des conduits souterrains, une somme de \$30,000 pour couvrir les dépenses d'administration de la Commission des Services Électriques durant l'exercice de 1915.

2.—(25727) Soumise une communication de MM. Barnard, McKeown et Choquette, transmettant un état détaillé de la réclamation de M. C. F. Bouthillier contre la Cité, pour pour dommages causés par suite du changement de niveau de la rue St-Gabriel.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

M. le Commissaire Hébert prend son siège.

3.—(25439) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, approuvé par l'Ingénieur en Chef Suppléant, sur les soumissions reçues le 18 février dernier, pour la fourniture et la livraison de machineries pour le Département des Egouts.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'accorder les contrats comme suit:

THE JENCKES MACHINE COMPANY, LTD.

<sup>1</sup> Compresseur à air, portatif, mû par la gazoline, au prix de . . . . . \$1,700

### BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 9th March 1915, p.m.

His Worship the Mayor, Chairman; Messrs. Ainey, Côté and McDonald, Commissioners.

1.—(25450) Submitted a communication from the Electric Service Commission anent the administration expenses of the said Commission for the current year.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$30,000 be voted ex-special loan authorized for the construction of underground conduits, to cover the administration expenses of the Electric Service Commission for the year 1915.

2.—(25727) Submitted a communication from Messrs. Barnard, McKeown and Choquette, transmitting a detailed statement of Mr. C. F. Bouthillier's claim against the City, for damages resulting from the change of level of St. Gabriel street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the City Architect for a report.

Commissioner Hébert took his seat.

3.—(25439) Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent, approved by the Acting Chief Engineer, anent the tenders received on the 18th February last, for the supply and delivery of machinery for the Sewer Department.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said contracts be awarded as follows:

THE JENCKES MACHINE COMPANY, LTD.

<sup>1</sup> portable air compressor operated by gasoline at \$1,700

## CANADIAN INGERSOLL-RAND COMPANY.

4 marteaux perforateurs à main, à raison de \$75 chacun, faisant un total de . . . . . 300

F. H. HOPKINS & CO.

2 perforateurs à vapeur, à raison de \$175 chacun, soit un total de . . . . . 350

## CANADIAN INGERSOLL-RAND COMPANY.

2 perforateurs à vapeur, à raison de \$175 chacun, soit un total de . . . . . 350

d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer les contrats à intervenir, et de rembourser les dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

4.—Le Bureau prend de nouveau en considération les soumissions reçues pour la construction de la Bibliothèque Municipale, et

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer à l'Architecte Payette, à l'Architecte Chaussé et à M. Villeneuve, Bibliothécaire Municipal, les soumissions de la John Quinlan & Co. et de J. B. Gratton Ltée, avec prière de faire rapport d'urgence, et de demander à la John Quinlan & Co. et à J. B. Gratton Ltée s'ils sont en position de faire le travail sans demander de sous-contrat.

5.—(25482) Pour donner effet aux résolutions du 19 février 1915 et du 8 mars 1915, concernant l'engagement d'un Ingénieur additionnel et de deux Chaîneurs additionnels, pendant trois mois, pour la préparation des estimés des travaux, du Département de la Voirie, pour la prochaine saison.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que M. Joseph Leblanc soit nommé Ingénieur, au salaire de \$125 par mois, et que MM. Charles Monbleau et Léo Bouchard soient nommés Chaîneurs, au salaire de \$60 par mois chacun, pour la période de temps ci-dessus mentionnée, et ce à compter du 20 février 1915.

6.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$16,351.48, \$2,024.54, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

7.—(25745) Soumise une communication de la Fédération des Clubs Ouvriers Municipaux de Montréal, demandant de faire partie du Comité qui devait être chargé d'étudier la question d'administration de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'informer ladite Fédération que la question a été biffée de l'ordre du jour du Conseil, et que la Législature a refusé de donner suite à ce projet.

8.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver les réquisitions suivantes:

Incendies: Nos 58, 59.

Aqueduc: Nos 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176.

Voirie (Division Est): Nos 25, 26, 27, 28.

Voirie (Division Nord): Nos 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84.

## CANADIAN INGERSOLL-RAND COMPANY.

4 hand drill hammers, at \$75 each, forming a total sum of . . . . . 300

F. H. HOPKINS & CO.

2 steam drills, at \$175 each, or a total sum of . . . . . 350

## CANADIAN INGERSOLL-RAND COMPANY.

2 steam drills, at \$175 each, or a total sum of . . . . . 350

and that His Worship the Mayor and City Clerk be authorized to sign the contracts to be entered into, and that the unsuccessful tenderers be refunded their deposits.

4.—The Board resumed consideration of the tenders received for the erection of the Civic Library, and

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the tenders of the John Quinlan Co. and J. B. Gratton Ltd. be referred to Mr. Payette, Architect, Mr. Chaussé, Architect, and Mr. Villeneuve, Civic Librarian, with a request that they make an immediate report, and that the John Quinlan & Co. and J. B. Gratton Ltd. be requested to state whether they are in a position to perform the said works without entrusting any part thereof to a sub-contractor.

5.—(25482) In order to give effect to the resolutions of the 19th February 1915 and the 8th March 1915, anent the engagement of an additional Engineer and two additional chainmen, for a period of three months, for the preparation of the estimates of the work to be done by the Road Department during the next season.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That Mr. Joseph Leblanc be appointed Engineer at a salary of \$125 per month, and that Messrs. Charles Monbleau and Leo Bouchard be appointed chainmen, at a salary of \$60 per month each, for the period above mentioned, the said appointments to date from the 20th February 1915.

6.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$16,351.48, \$2,024.54, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

7.—(25745) Submitted a communication from "La Fédération des Clubs Ouvriers Municipaux de Montréal", asking that they be represented on the Committee which is to be appointed to consider the question of the administration of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said Federation be informed that the item concerning this question was struck from the order of the day of the Council, and that the Legislature has refused to authorize the appointment of such a Committee.

8.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the following requisitions be approved.

Fire: Nos. 58, 59.

Aqueduct: Nos. 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 17<sup>1</sup>, 172, 173, 174, 175, 176.

Road (East Division): Nos. 25, 26, 27, 28.

Road (North Division): Nos. 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84.

Voirie (Division Ouest): Nos 25, 26, 27, 28.

Egouts (Hôtel de Ville): No 3.

Ingénieur en Chef (Division Ouest): No 1.

Police: Nos 40, 41.

Bâtisses: No 8.

Alarmes: No 19.

Assistance Municipale: Nos 89, 98, 99, 100, 101, 102, 103.

Pâres (Parc Mont-Royal): No 10.

Marchés: Nos 20, 22, 23.

Commissaires: No 13.

Edifices Municipaux: Nos 48, 50, 51, 52, 53, 54.

Incinération: Nos 36, 37, 38.

9.—(25747) Soumis un rapport du Bibliothécaire en Chef, demandant un congé jusqu'au premier juin prochain, pour raison de santé.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'accorder le congé demandé, et de confier dans l'intervalle la charge du Personnel de la Bibliothèque à Madame Côté.

10.—(25591) Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, déclarant, en réponse à une demande du Pensionnat du Mont Saint-Louis, que les estimateurs feront l'examen de la propriété, portant les Nos 181 à 187 rue Ontario Est, lors de la préparation du rôle pour l'année courante.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'informer en conséquence.

11.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, déclarant que la Ville ne peut utiliser les plans offerts par M. C. A. Attendu.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'informer M. Attendu que la Ville ne peut accepter son offre.

12.—(25703) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, au sujet du compte de \$500, du Dr Bernier, pour 72 analyses d'eau, faite du 11 juin au 2 juillet 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil, selon les recommandations du Dr Boucher et de l'Ingénieur en Chef, d'autoriser le paiement dudit compte, à même les crédits de l'exercice courant.

13.—(24716) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, informant le Bureau que la Ville n'a pas besoin des terrains offerts par M. Adolphe Delorme, dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer M. Delorme en conséquence.

14.—(25557) Soumis un rapport du Greffier de la Cité, au sujet du rôle de répartition pour l'expropriation annuelle de l'avenue Mont-Royal, en face de la propriété de Madame Gougeon.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

15.—(25674) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la construction d'un égout sur la rue Gonthier, dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De refuser la construction dudit égout, pour les raisons mentionnées dans le rapport du Département en Loi, et d'informer M. l'échevin Larivière en conséquence.

16.—(25407) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, recommandant que le coût des expropriations an-

Road (West Division): Nos. 25, 26, 27, 28.

Sewers (City Hall): No. 3.

Chief Engineer (West Division): No. 1.

Police: Nos. 40, 41.

Buildings: No. 8.

Alarms: No. 19.

Municipal Assistance: Nos. 89, 98, 99, 100, 101, 102 103.

Parks (Mount Royal Park): No. 10.

Markets: Nos. 20, 22, 23.

Commissioners: No. 13.

Municipal Buildings: Nos. 48, 50, 51, 52, 53, 54.

Incineration: Nos. 36, 37, 38.

9.—(25747) Submitted a report from the Chief Librarian asking for leave of absence, until the 1st June next, on account of illness.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said leave be granted and that in the meantime Mrs. Côté be in charge of the Library staff.

10.—(25591) Submitted a report from the Chairman of the Board of Assessors, stating, in reply to an application from the Mont Saint-Louis College, that the Assessors will inspect the property bearing Nos. 181 to 187 Ontario street East, when the roll for the current year is prepared.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the authorities of said College be informed accordingly.

11.—Submitted a report from the Acting Chief Engineer, stating that the City cannot utilize the plans offered by Mr. C. A. Attendu.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That Mr. Attendu be informed that the City cannot accept his offer.

12.—(25703) Submitted a report from the Medical Health Officer, anent an account of \$500 from Dr. Bernier, for 72 water analysis, made from the 11th June to the 2nd July 1914.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that pursuant to the recommendations made by Dr. Boucher and the Chief Engineer, payment of said account be authorized, ex-appropriations voted for the current year.

13.—(24716) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, informing the Board that the City does not need the lots offered by Mr. Adolphe Delorme, in Longue Pointe Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be approved and that Mr. Delorme be informed accordingly.

14.—(25557) Submitted a report from the City Clerk, anent the apportionment roll re annual expropriation of Mount Royal avenue, opposite Mrs. Gougeon's property.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

15.—(25674) Submitted a report from the Law Department, anent the construction of a sewer on Gonthier street, Longue Pointe Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said sewer be not constructed for the reasons mentioned in the Law Department's report, and that Ald. Larivière be informed accordingly.

16.—(25407) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, recommending that the cost of the annual ex-

nuelles de la rue Saint-Alexandre soit réparti sur les propriétaires des deux côtés des parties de rues suivantes:

Des Jurés, de Saint-Georges à la Côte du Beaver Hall; Saint-Alexandre, de Craig à Mayor.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

17.—(25308) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la construction d'un égout dans la rue Desmarteaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De refuser la construction dudit égout, pour les raisons mentionnées au rapport du Département en Loi, et d'informer M. l'échevin Larivière en conséquence.

18.—Soumis les rapports du Département en Loi et des Experts, recommandant le règlement de certaines réclamations.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le règlement desdites réclamations, comme suit, à même le Fonds de Réserve:

9147.	Médéric Limoges, — Accident de voiture ..	\$223.85
9455.	Dame Elizabeth Ard, — Chute sur trottoir ..	75.00
9145.	G. G. Gaucher, — Inondation .. . . .	10.00
9397.	Dame Jeremiah Madden, — Chute .. . . .	25.00
9479.	A. D. Demuy, — Inondation .. . . .	10.00
9481.	The William Davies Co., — Accident de voitur .. . . .	14.50
9489.	Antonio Disalvo, — Blessé par auto .. . .	75.00
9452.	Aboud & Boosamra, — Vitre brisée .. . .	4.48
9469.	Comm. Plate Glass Ass. C., — Vitre brisée .. . .	25.90
9500.	B. Xenakis, — Enseigne brisée.. . . .	4.50
9486.	Jos. Dupuis, — Perte de temps, acc. de travail	16.25

Réclamations rejetées: 9425, 9443, 9487, 9468, 9454.

19.—Soumis un état de déboursés faits par le Département en Loi, au montant total de \$194.50.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement desdits déboursés, à même le Fonds de Réserve.

20.—(24732) Soumis un rapport du Surintendant des Priviléges et des Licences, au sujet de la demande de la National Trust Company, pour le privilège d'avoir une entrée à charbon, sous le trottoir de la ruelle Fortification, en arrière des Nos 151 et 153 rue Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi dudit privilège aux conditions ordinaires.

21.—(25718) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, recommandant d'opérer le virement d'une somme de \$300, à être prise sur la balance disponible du crédit voté pour "Réparations au puisard" (Division Nord) et appliquée à la construction de nouveaux kiosques (Division Nord).

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil d'opérer le virement recommandé.

22.—(25004) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, transmettant certains renseignements additionnels demandés par le Département en Loi, en rapport avec la réclamation de M. J. O. Quenneville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De retourner ladite réclamation au Département en Loi.

propriation of St. Alexander street be apportioned on the proprietors on both sides of the following parts of streets:

Des Jurés, from St. George to Beaver Hall Hill; St. Alexander, from Craig to Mayor street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved.

17.—(25308) Submitted a report from the Law Department, aenent the construction of a sewer on Desmarteaux street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said sewer be not constructed for the reasons mentioned in the Law Department's report, and that Ald. Larivière be informed accordingly.

18.—Submitted a report from the Law Department and Experts, iecommanding that certain claims be settled.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the settlement of the said c'aims be authorized, as follows, ex-Reserve Fund:

9147.	Médéric Limoges—Vehicle accident .. . .	\$223.85
9455.	Dame Elizabeth Ard—Fall on sidewalk ..	75.00
9145.	G. G. Gaucher—Flooding .. . . .	10.00
9397.	Dame Jeremiah Madden—Fall .. . . .	25.00
9479.	A. D. Demuy—Flooding .. . . .	10.00
9481.	The William Davies Co.—Vehicle accident .. . . .	14.50
9489.	Antonio Disalvo—Injured by auto .. . .	75.00
9452.	Aboud & Boosamra—Glass broken .. . .	4.48
9469.	Comm. Plate Glass Ass. C.—Glass broken .. . .	25.90
9500.	B. Xenakis—Sign broken.. . . .	4.50
9486.	Joseph Dupuis—Loss of time through an accident .. . . .	16.25

Claims rejected: 9425, 9443, 9487, 9468, 9454.

19.—Submitted a statement of disbursements made by the Law Department, amounting to a total sum of \$194.50.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of said disbursements be au-thorized ex-Reserve Fund.

20.—(24732) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department, aenent the application from the National Trust Co. for the privilege of establishing a coal shute under the sidewalk on Fortification lane, in rear of Nos. 151 and 153 St. James street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recom-mending that said privilege be granted on the usual con-ditions.

21.—(25718) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, recommending that a sum of \$300 be varied from the available balance of the appropriation voted for "Repairs to gulleys" (North Division) and applied to the construction of new kiosks (North Division).

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recom-mending that said variation be authorized.

22.—(25004) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, transmettant certain additional information asked for by the Law Department, in connection with Mr. J. O. Quenneville's claim.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said claim be referred back to the Law Department.

23.—(25701) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, informant le Bureau du décès de M. A. Trudeau, menuisier, aux ateliers de l'avenue de Lorimier, et recommandant que M. Victor Houyoux soit nommé en remplacement de M. Trudeau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

Son Honneur le Maire laisse son siège et M. le Commissaire Côté est appelé à présider.

24.—(25679) Soumis un rapport du Surintendant des Privileges et des Licences, au sujet de la demande des éditeurs du "Canadian War" pour permis de vendre ce périodique dans les rues, sans licence, attendu que les bénéfices sont destinés aux différents fonds de secours créés par suite de la guerre.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser l'autorisation demandée, pourvu que cette vente se fasse sous la surveillance du Département de Police.

25.—Soumis un plan de redvision de partie du lot No 170 de la paroisse de Montréal, Comté de Jacques-Cartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Ville peut signer ledit plan et y donner effet.

26.—(25377) Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, au sujet de la répartition du crédit de \$50,000 pour venir en aide aux sans-travail.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De répartir ladite somme comme suit:

Au Conseil Central des Conférences St-Vincent de Paul, pour les Catholiques . . . . .	\$37,800
A la Charity Organization Society, pour les protestants et autres dénominations religieuses . . . .	9,260
Au Baron de Hirsch Institute, pour les Juifs . . . .	2,940

Ces sommes devant être utilisées uniquement pour les secours à domicile; les Sociétés qui en seront gratifiées devant voir à les répartir entre leurs diverses Conférences ou Organisations, composées de coreligionnaires, et ce, suivant les besoins desdites Conférences ou Organisations faisant ledit travail de secours à domicile; lesdites Sociétés devant de plus faire rapport au Département de l'Assistance Municipale de la manière dont elles auront disposé des argents ainsi votés.

27.—(25521) Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, demandant l'autorisation de prendre possession du bois provenant de la construction de la Bibliothèque Municipale, et dont la Ville pourra disposer en faveur de l'Assistance Publique.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'accorder l'autorisation demandée.

28.—(25111) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le vote du montant nécessaire pour permettre aux trois désinfecteurs qui voyagent maintenant en tramway, de garder un cheval et une voiture, soit, sur la base de \$200 par année pour chaque agent, un crédit total de \$550, pour les 11 mois, à compter du premier février, jusqu'au 31 décembre.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil d'opérer le virement de ladite somme pour les fins ci-dessus, à même les crédits suivants:

23.—(25701) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, apprising the Board of the demise of Mr. A. Trudeau, joiner at the de Lorimier avenue shop, and recommending that Mr. Victor Honyoux be appointed to replace him.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

His Worship the Mayor left his seat and Commissioner Côté was called to the Chair.

24.—(25679) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department, anent the application from the publishers of "Canadian War", for permission to sell the said periodical on the streets, without a license, as the proceeds are to be handed over to the organizers of the different relief funds which have been established on account of the war.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said authorization be granted, provided the said periodical be sold under the supervision of the Police Department.

25.—Submitted a plan of redvision of part of lot No. 170 of the Parish of Montreal, Jacques-Cartier County.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to know if the City may sign the said plan and give effect thereto.

26.—(25377) Submitted a report from the Director of Municipal Assistance, anent the apportionment of the appropriation of \$50,000 voted for the relief of the unemployed.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the said sum be apportioned as follows:

To the Central Council of the St. Vincent de Paul Conferences, for the Catholics . . . . .	\$37,800
To the Charity Organization Society, for the Protestants and other religious denominations . . . .	9,260
To the Baron de Hirsch Institute, for the Jews . . . .	2,940

said sums to be applied only to outdoor relief; the Societies receiving such grants shall apportion the same between their different Conferences or Organizations composed of fellow-believers, according to the needs of said Conferences or Organizations attending to said outdoor relief work; said Societies to report to the Municipal Assistance Department on the manner in which the sums thus voted shall have been distributed.

27.—(25521) Submitted a report from the Director of Municipal Assistance, asking for authorization to take possession of the wood which will be cast aside during the construction of the Civic Library, and which the City is to give to the Public Assistance.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To grant said authorization.

28.—(25111) Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that the necessary appropriation be voted to the three disinfectors now travelling on tramways, in order to enable them to keep a horse and vehicle, at the rate of \$200 per annum for each of them, or a total amount of \$550 for 11 months, from the 1st February to the 31 December.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be varied for the above purposes, from the following appropriations:

1° Du salaire voté pour le Dentiste de l'Inspection Médicale des Ecoles . . . . .	\$150
2° Du salaire voté pour l'Oculiste de l'Inspection Médicale des Ecoles . . . . .	150
3° Du salaire voté pour la Surintendante de l'Hôpital des Varioleux . . . . .	250

Son Honneur le Maire reprend son siège.

29.—(25626) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de la demande du Dr J. G. Brown, pour permis de s'absenter pour faire du service militaire.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'accorder le congé demandé sans salaire.

30.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant le renvoi immédiat pour cause, de M. F. D. Beausoleil, Inspecteur.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que M. F. D. Beausoleil soit remercié de ses services, conformément à ladite recommandation.

31.—Soumis un rapport du Secrétaire du Département des Réclamations, au sujet des réclamations de certains locataires du Marché Bonsecours, à la suite d'inconvénients causés par la suie et la fumée.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Ville est tenue de chauffer les étaux et d'y faire des réparations.

32.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. L. Montmarquette, 203a Amherst, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. Grisé, 14 rue Dufresne, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. C. Saint-Amour, 545 Desormeaux, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa

1° From the salary voted for the Dentist of the Medical School Inspection Service . . . . .	\$150
2° From the salary voted for the Oculist of the Medical School Inspection Service . . . . .	150
3° From the salary voted for the Superintendent of the Small-Pox Hospital . . . . .	250

His Worship the Mayor took his seat.

29.—(25656) Submitted a report from the Medical Health Officer, aenent the application from Dr. J. G. Brown for leave of absence in order to enable him to do military duty.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To grant said leave of absence without salary.

30.—Submitted a report from the City Treasurer, approved by His Worship the Mayor, recommending the immediate dismissal, for cause, of Mr. F. D. Beausoleil, Inspector.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That Mr. F. D. Beausoleil be dismissed, as per said recommendation.

31.—Submitted a report from the Secretary of the Claims Department, aenent claims of certain tenants of Bonsecours Market, complaining of the nuisance caused by soot and smoke.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to ascertain whether the City is held to heat the sta.ls and make repairs thereto.

32.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. L. Montmarquette, 203a Amherst street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. Grisé, 14 Dufresne street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. C. Saint-Amour, 545 Desormeaux, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in

possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. A. Gingras, 1092 Lebrun, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. A. Lapan, 561 rue Lacordaire, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. H. Cadieux, 1323 rue Saint-Hubert, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Zoël Tardif, 51 rue Champagne, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Zotique Lespérance, 3961a Notre-Dame Est, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour

his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. A. Gingras, 1092 Lebrun, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. A. Lapan, 561 Lacordaire, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. H. Cadieux, 1323 St. Hubert street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Zoël Tardif, 51 Champagne street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Zotique Lespérance, 3961a Notre Dame East, Longue Pointe Ward, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m.,

rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. L. Vanasse, 519 Mont-Royal Est, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. U. Perry, 1277 Lafontaine Est, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. H. Ferron, 247 rue Azilda, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. P. Goyette, 1220 rue Louis Veuillot, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. L. Vanasse, 519 Mount Royal East, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. U. Perry, 1277 Lafontaine East, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. H. Ferron, 247 Azilda street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. P. Goyette, 1220 Louis Veuillot street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Enjoint à M. F. Lapan, 639 rue Dickson, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, jeudi, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Son Honneur le Maire laisse son siège et M. le Commissaire Hébert préside.

33.—(25743) Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, transmettant un certain nombre de baux en rapport avec les expropriations des rues Notre-Dame Ouest, Saint-Antoine et Saint-Luc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer lesdits baux.

34.—(25520) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. A. Lemay, d'occuper le lot No. Cad. 21, subd. 163-162, quartier Laurier, en arrière du No 2141-2143 rue St-Laurent, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois et du charbon.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

35.—(25600) Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la demande de M. Yvan Jobin, pour permis d'occuper la tour centrale de l'Hôtel-de-Ville, pour y faire des peintures.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer M. Jobin en conséquence.

36.—(25744) Soumise une communication de M. G. W. Chandler, demandant un permis pour installer un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

37.—(23530) Soumis un rapport du Département en Loi, approuvant les conclusions des rapports de MM. Chaussé et Drouin, au sujet du paiement du compte de M. Langevin et des honoraires de M. Daoust, Architecte, en rapport avec la construction du Bain Emard et Saint-Paul.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Conformément auxdits rapports, d'autoriser le paiement des sommes suivantes:

A M. L. Langevin, balance sur son contrat . . . . .	\$347.00
A M. Théo. Daoust, balance de ses honoraires . . . . .	275.00
5% sur l'extra de \$686.00 . . . . .	34.30
	<hr/>
	\$656.30

lesdites sommes devant être imputées sur la balance disponible de \$980.50, et la Ville ne devant pas payer pour les copies de plans qui ont servi aux entrepreneurs, pour soumissionner ni pour celles fournies à la Ville pour suivre et contrôler l'exécution des travaux.

38.—L'Avocat en Chef de la Ville, ainsi que M. Curran, avocat, sont présents devant le Bureau, au sujet de la réclamation de M. Patrick Harrigan, pour accident lorsqu'il travaillait pour la Ville, au montant de \$15,000, subséquemment réduite à \$3,500.

Après pourparlers,

Mr. F. Lapan, 639 Dickson street, Montréal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montréal, at the City Hall of Montréal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montréal.

His Worship the Mayor left his seat and Commissioner Côté was called to the Chair.

33.—(25743) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, transmitting a certain number of leases, in connection with the expropriations of Notre Dame street West, St. Antoine and St. Luke streets.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign said leases.

34.—(25520) Submitted a report from the City Architect, recommending that Mr. A. Lemay be allowed to occupy Cad. lot No. 21, subd. 163-162, Laurier Ward, in rear of Nos. 2141-2143 St. Lawrence, for the purpose of receiving, storing and selling wood and coal thereon.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Résolu: To concur in said recommendation.

35.—(25600) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, stating that he cannot recommend the granting of the application of Mr. Ivan Jobin, to occupy the central tower of the City Hall for the purpose of making artistic paintings.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report and to inform Mr. Jobin accordingly.

36.—(25744) Submitted a communication from Mr. G. W. Chandler, asking for permission to erect an underground tank.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the City Architect for a report.

37.—(23530) Submitted a report from the Law Department, concurring in the reports made by Messrs. Chaussé and Drouin, in connection with the payment of Mr. Langevin's account and the fees of Mr. Daoust, architect, re construction of Emard and St. Paul Bath.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: As per said reports, to authorize the payment of the following sums:

To Mr. L. Langevin, balance on his contract . . . . .	\$347.00
To Mr. Théo. Daoust, balance of his fees . . . . .	275.00
5% on the extra of \$686 . . . . .	34.30
	<hr/>
	\$656.30

said sums to be charged against the available balance of \$980.50; the City shall not pay for the copies of the plans used by the contractors when tendering, nor for those furnished to the City to control the carrying out of said works.

38.—The Chief City Attorney and Mr. Curran, Barrister, appeared before the Board anent the claim of Mr. Patrick Harrigan, for an accident which befell him while working for the City, said claim amounting to \$15,000, and subsequently reduced to \$3,500.

After discussion,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que, sans préjudice aux droits des parties, la Ville se déclare prête à régler cette cause, pour une somme de \$2,000 comme indemnité, plus les frais dus à Mtre Curran, et s'élèvant à la somme de \$225.

39.—Attendu que le Conseil, à sa séance du 8 du courant, a adopté un règlement prohibant la construction de cours à bois, sur l'avenue de Lorimier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que la résolution du 28 janvier 1915, à l'effet de permettre à M. G. Vermette d'ouvrir une cour à bois, sur le No cad. 12, subd. 391-392, quartier de Lorimier, avenue de Lorimier, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, et que ledit permis soit révoqué.

40.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 10 du courant, à 3.00 hrs p.m.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 10 mars 1915, p.m.

MM. les Commissaires Ainey, Côté, McDonald, Hébert.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

1.—(25714) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef-Suppléant, recommandant la construction d'un égout dans la rue Jules Verne, de la rue Alice à 309 pieds vers l'Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Ville peut faire la répartition sur les propriétaires, attendu que la rue n'appartient pas à la Ville.

2.—(24665) Soumis un rapport du Département en Loi, sur les franchises de la Compagnie des Tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De déposer sur la table pour annexer au dossier de la question des tramways.

3.—(25759) Soumis un rapport du Surintendant du Département de l'Eclairage, transmettant le cahier des charges, dessins de lampes, etc., pour la demande de soumissions pour l'installation des câbles dans les conduits souterrains, et la fourniture et l'installation de lampes, lampadaires et fondations en béton, pour les lampadaires, pour la nouvelle distribution d'éclairage dans les rues Sainte-Catherine et Bleury.

1° Pour la fourniture et l'installation des câbles, coupe-circuits, etc.;

2° Pour fondations en béton pour lampadaires et l'installation des lampadaires;

3° Pour la fourniture et l'installation de 185 lampes dites "Inverted Luminous Arc Lamps" et accessoires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit cahier des charges et d'autoriser la demande de soumissions.

4.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la nomination de M. A. Laplante, à la position laissée vacante par la démission de M. R. P. Bélier, commis-comptable à l'atelier de la rue Cadieux, du Département de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That, without prejudice to the rights of the parties, the City is prepared to settle said case for a sum of \$2,000, as indemnity, plus the fees due to Mr. Curran, amounting to the sum of \$225.

39.—Whereas the Council, at its meeting held on the 8th instant, adopted a by-law prohibiting the establishment of wood yards on de Lorimier avenue.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 28th January 1915, granting Mr. G. Vermette permission to open a wood yard on Cad. lot No. 12, subd. 391-392, de Lorimier Ward, de Lorimier avenue, be repealed and annulled to all intents and purposes, and that said permission be revoked.

40.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until the 10th instant, at 3 o'clock p.m.

L. N. SENECAL,  
Secretary

\* \* \*

Report of meeting held on the 10th March 1915, p.m.

Messrs. Ainey, Côté, McDonald and Hébert, Commissioners.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—(25714) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, recommending that a sewer be laid in Jules Verne street, from Alice street to 309 feet westwards.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be referred to the Law Department, in order to know if the City has the right to apportion the cost of said work on the proprietors although the street is not the City's property.

2.—(24665) Submitted a report from the Law Department on the franchises of the Tramways Co.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be laid on the table to be annexed to the other documents concerning the tramway question.

3.—(25759) Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, transmitting specifications, lamp designs, etc., for the calling of tenders for the placing of cables in the underground conduits, and the supply and installation of lamps, lamp-posts and concrete foundation for lamp-posts and new distribution of ornamental lamps in St. Catherine and Bleury streets:

1° For the supply and installation of cables, circuit-breakers, etc.;

2° For concrete foundations for lamp-posts and installation thereof;

3° For the supply and installation of 183 inverted luminous arc lamps and fixtures.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To approve of said specifications and to authorize the Secretary to call for tenders.

4.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending the appointment of Mr. A. Laplante to the position which has become vacant through the resignation of Mr. R. P. Bélier, accountant at the Cadieux street shop, Water Department.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Résolu: Que M. Laplante soit nommé à ladite position, au salaire annuel de \$750.

5.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$1,643.13, \$28,823.38, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

6.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. A. Maranda, 410 Stadacona, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, jeudi le 11 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre, dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. H. Gauthier, 351 Iberville, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, jeudi le 11 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre, dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. A. Jodoin, 1293 Lafontaine, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, jeudi le 11 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre, dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. Chayer, 2<sup>ème</sup> Avenue, 450 Boulevard Bernard, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, jeudi le 11 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre, dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolved: That Mr. Laplante be appointed to said position at a salary of \$750 per annum.

5.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$1,643.13, \$28,823.38, as per certified lists.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

6.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. A. Maranda, 410 Stadacona street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. H. Gauthier, 351 Iberville street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. A. Jodoin, 1293 Lafontaine street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. Chayer, 2<sup>nd</sup> Avenue, 450 Bernard Boul, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Enjoint à M. E. Gauthier, 1332 Logan (Arsenal 65ème), de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, jeudi le 11 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre, dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. S. Delorme, 321 de Boucherville, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, jeudi le 11 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre, dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. B. Boyer, 953 Azilda, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, jeudi le 11 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre, dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. P. Lefebvre, 17 Contrecoeur, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, jeudi le 11 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre, dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

7.—Une délégation du quartier Sainte-Cunégonde se présente devant le Bureau, au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame, des traverses à niveau de la Compagnie du Grand-Tronc et de la passerelle de la Compagnie "Thomas Davidson".

Les délégués soumettent une requête contre la construction de ladite passerelle, au-dessus de la rue Vinet.

Après pourparlers et discussions,

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport, en informant que la permission a été donnée, à la Compagnie "Thomas Davidson" sur l'assurance qu'il n'y avait pas d'objections de la part des propriétaires, et en l'informant de

Mr. E. Gauthier, 1332 Logan (65th Armoury), was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. S. Delorme, 321 de Boucherville, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. B. Boyer, 953 Azilda street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. P. Lefebvre, 17 Contrecoeur street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Thursday, the 11th instant, at 3 p.m., in the Council Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of the stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

7.—A delegation from St. Cunegonde Ward, appeared before the Board, concerning the widening of Notre Dame street, the level crossing on the Grand Trunk Railway and the over-head bridge of the Thos. Davidson Co.

The delegates submitted a petition, protesting against the erection of the aforesaid over-head bridge across Vinet street.

After deliberation,

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department for a report, and that said department be informed that permission was granted to the Thomas Davidson Co. to erect an over-head bridge on the assurance

plus que ladite passerelle, d'après les prétentions des délégués, paraît avoir été construite à la cachette et de demander si la Ville a le droit de la faire disparaître, en donnant un avis de 30 jours, et d'informer la Compagnie "Davidson" de la présente décision.

8.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De donner instructions à l'Architecte de la Ville d'aller visiter les usines du "Montreal Rolling Mills" pour aviser aux moyens à prendre pour faire cesser la nuisance causée par la fumée et les jets de vapeur dirigés dans les égouts et faire rapport.

9.—Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de régler la réclamation de Dame Philomène Lortie vs La Cité de Montréal sur paiement à la demanderesse d'une somme de \$525 en capital, intérêt et frais, le tout sans préjudice.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le règlement de ladite réclamation, comme ci-dessus, à même le Fonds de Réserve.

10.—Le Bureau prend de nouveau en considération les soumissions reçues pour la construction de la Bibliothèque Municipale.

Soumise à ce sujet une communication de MM. "E. G. M. Cape & Co., Ltd." protestant contre la considération des soumissions de MM. Quinlan et Gratton, laquelle est déposée au dossier pour considération.

Après pourparlers et discussions,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De remettre les dépôts des soumissionnaires suivants, s'ils le requièrent:

Théo. Lessard, F. A. Grothé, S. A. Hamilton.

et de garder les dépôts des soumissionnaires suivants:

John Quinlan & Co., E. G. M. Cape & Co., Ltd., Peter Lyall & Sons, et de Norcross Brothers Co.

11.—(25665) Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant de radier une hypothèque de \$1,000 consentie par M. L. Millette à la Municipalité de Rosemont, en garantie de son intégrité comme secrétaire de ladite municipalité, avant son annexion.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer les actes nécessaires à la radiation de cette hypothèque.

12.—Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant de ratifier, pour cause, la démission du pompier Joseph Marsolais, à compter du 23 février 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

13.—(25642) Soumis un rapport du Surintendant du Département des Licences, sur une requête sollicitant une place d'Inspecteur des Licences en faveur de M. Henri Picard, déclarant que le personnel actuel suffit aux besoins du service.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer les requérants en conséquence.

14.—(25750) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, demandant de mettre à sa disposition un crédit de \$5,000 pour faire certains améliorations aux logements des employés du Département de l'Aqueduc, à l'usine de pompage de la Pointe Saint-Charles.

that the proprietors had no objection to the erection of said bridge; that the Law Department be further informed that according to the statements made by the delegates, the said bridge appears to have been erected stealthily, and that they be requested to state whether the City has the right to have the same removed by giving 30 days' notice, and that the Davidson Co. be apprised of this decision.

8.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That instructions be given to the City Architect to go and visit the plant of the Montreal Rolling Mills, in order to ascertain by what means the nuisance caused by the smoke and the introduction of steam into the sewers could be abated, and report thereon.

9.—Submitted a report from the Law Department, recommending that the case of Dame Philomène Lortie vs. the City of Montreal, be settled by paying to the plaintiff a sum of \$525 in capital, interest and costs, the whole without prejudice.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the settlement of the said claim be authorized as above, ex-Reserve Fund.

10.—The Board resumed consideration of the tenders received for the construction of the Civic Library.

In this connection, submitted a communication from Messrs. E. G. M. Cape & Co., Ltd., protesting against the consideration of the tenders of Messrs. Quinlan and Gratton. The said protest was annexed to the other documents for examination.

After discussion,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the following tenderers be refunded their deposits, if they so desire:

Théo. Lessard, F. A. Grothé, S. A. Hamilton.

and that the deposits of the following tenderers be retained:

Messrs. P. Drolet, J. L. Turgeon, G. Barré, M. Mongeau, A. Lespérance, J. Dambroise, J. Goyette.

11.—(25665) Submitted a report from the City Treasurer, recommending that a mortgage consented to by Mr. L. Millette in favor of the Municipality of Rosemont as a guarantee of his integrity as Secretary of the said Municipality, before its annexation, be cancelled.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said recommendation be approved and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the deeds required for the cancellation of said mortgage.

12.—Submitted a report from the Chief of the Fire Department, recommending that the resignation of fireman Joseph Marsolais, for cause, be accepted, from the 23rd February 1915.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said recommendation.

13.—(25642) Submitted a report from the Superintendent of the License Department, anent a petition asking that Mr. Henri Picard be appointed Inspector of Licenses, stating that the present staff is sufficient for the requirements of the service.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that the petitioners be informed accordingly.

14.—(25750) Submitted a report from the Chief Engineer, asking that an appropriation of \$5,000 be placed at his disposal to make certain repairs to the lodgings of the employees of the Water Department, at the Point St. Charles Pumping Station.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville, avec instructions de préparer des plans, devis et estimés.

15.—(23994) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, faisant certaines recommandations concernant la construction de l'égout-collecteur "West Broadway", Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

16.—(25557) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. Luc Ducharme d'occuper le lot No cad. 642, subd. 36 du quartier Saint-Denis, No 147 Avenue Grande, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois de chauffage, du foin et du grain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'accorder le permis demandé.

17.—(25738) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet du protêt de la "Montreal Public Service Corporation", en rapport avec la pollution du Ruisseau Rimbault.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur-Surintendant des Égouts de s'enquérir si la Ville Saint-Laurent s'est conformée au protêt qui lui a été signifié par la Ville de Montréal, et si elle ne s'y est pas conformée, de demander au Département en Loi si la Ville peut faire elle-même aux frais de la Ville Saint-Laurent la disjonction des égouts.

18.—(25585) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à la "Dixon Tire Repair & Auto Supply Co." de recevoir, emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le lot No cad. 171, subd. 7, quartier Saint-Laurent, No 395 rue Bleury.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'accorder le permis demandé.

19.—(25346) Soumis un compte de M. C. Degrelle, au montant de \$278.88, en rapport avec les travaux faits au Parc La Fontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Surintendant des Parcs pour savoir quelle est la balance de compte, réellement due à M. Degrelle, en vertu de son engagement.

20.—(25702) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, recommandant de refuser le plan du tunnel de l'avenue Décarie, (Nos E. 2-350A, nov. le 11, 1913) soumis par la Compagnie du Pacifique Canadien.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De rejeter ledit plan et d'informer la Compagnie du Pacifique en conséquence.

21.—(25627) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet des remarques faites par M. L. J. N. Blanchet, concernant l'administration du Département des Bâtisses.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, et d'en transmettre copie à M. Blanchet.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

22.—(25542) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant le paiement d'un acompte de \$3,000 à l'Architecte Dalbé Viau, pour services professionnels rendus, en rapport avec la construction du poste de Tétreaultville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme à M. Viau.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the City Architect, with instructions to prepare plans, specifications and estimates.

15.—(23994) Submitted a report from the Chief Engineer, making certain recommendations concerning the construction of a main sewer in West Broadway, Notre-Dame de Grâces.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

16.—(25557) Submitted a report from the City Architect, recommending that Mr. Luc Ducharme be allowed to occupy lot Cad. No. 642, subd. 36 of St. Denis Ward, No. 147 Grande avenue, for the purpose of receiving, storing and selling thereon fire-wood, hay and grain.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said permission be granted.

17.—(25738) Submitted a report from the Chief Engineer, avenir a protest from the Montreal Public Service Corporation, in connection with the pollution of the Rimbault brook.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to the Engineer Superintendent of the Sewer Department, to ascertain whether the Town of St. Laurent has complied with the protest served upon it by the City of Montreal, and if not, that the Law Department be asked if the City may itself disconnect the sewers, at the expense of the Town of St. Laurent.

18.—(25585) Submitted a report from the City Architect, recommending that the Dixon Fire Repair & Auto Supply Co. be allowed to receive, store and sell gasoline on lot Cad. No. 171, subd. 7, St. Lawrence Ward, No. 395 Bleury street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report.

19.—(25346) Submitted an account from Mr. C. Degrelle, amounting to \$278.88, in connection with certain works done on La Fontaine Park.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Parks, in order to know what is the balance actually due to Mr. Degrelle, in virtue of his engagement.

20.—(25702) Submitted a report from the Engineer in charge of Railways, recommending that the plan of the Décarie avenue tunnel (Nos. E. 2-350A. Nov. 11th 1913), submitted by the Pacific Railway Co., be rejected.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the said plan be rejected and that the Canadian Pacific Railway Co. be informed accordingly.

21.—(25627) Submitted a report from the City Architect, avenir the remarks made by Mr. L. J. N. Blanchet, concerning the administration of the Building Department.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved and that copy of same be transmitted to Mr. Blanchet. Commissioner Côté left his seat.

22.—(25542) Submitted a report from the City Architect, recommending that a sum of \$3,000 be paid, on a/c, to Mr. Dalbé Viau, architect, for professional services rendered in connection with the construction of a station in Tétreaultville.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That payment of said sum to Mr. Viau be authorized.

23.—(25586) Soumis un rapport de l'Architecte Dalb   Viau, d  clarant ne pouvoir recommander de r  placer les ferrments "Russwin" par les "Corbin" dans la construction de la caserne de pompiers et poste de police de T  traultville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuy  e par M. le Commissaire McDonald, il est

R  solu: D'approuver ledit rapport.

24.—Soumise une communication de M. L. Poizart, sollicitant l'autorisation d'  tablir un th  atre "guignol" dans les parcs publics.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuy  e par M. le Commissaire McDonald, il est

R  solu: De r  f  rer au Surintendant des Parcs pour rapport.

25.—(25769) Soumise une communication de M. Raoul Jasmin, d  clarant que l'Association des Jardiniers-Maraîchers d  sire   tre entendue par le Bureau, avant l'  tablissement d'un march   public dans la partie nord de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuy  e par M. le Commissaire McDonald, il est

R  solu: D'informer que le Bureau sera toujours pr  t    les recevoir s'il est inform   quelques jours    l'avance de la date de leur visite.

26.—(25506) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant un rapport de l'Officier des Salaires Raisonnables, d  clarant que le projet de liste de salaires raisonnables soumis par M. L. Masson n'est pas dans les attributions de l'Officier des Salaires Raisonnables.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuy  e par M. le Commissaire McDonald, il est

R  solu: D'approuver ledit rapport.

27.—(25485) Soumis un rapport du Chef du D  partement des Incendies au sujet de sa demande,    l'effet d'obtenir une copie du R  glement des B  tisses propos  .

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuy  e par M. le Commissaire McDonald, il est

R  solu: D'informer le Chef que lorsque le r  glement viendra devant le Conseil, il en sera distribu   des copies, et qu'il pourra alors sugg  rer ses amendements.

28.—(25577) Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, d  clarant que la plainte de M. C. W. Norman, au sujet des permis accord  s pour la location de la salle de l'H  tel-de-Ville de l'ex-Ville Saint-Louis, n'est pas fond  e.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuy  e par M. le Commissaire McDonald, il est

R  solu: D'approuver ledit rapport.

29.—Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuy  e par M. le Commissaire McDonald, il est

R  solu: Que la s  ance soit ajournée au 11 du courant,    3.00 hrs p.m.

L. N. SENECA  
Secr  taire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assembl  e du 11 mars 1915, p.m.

Son Honneur le Maire, Pr  sident; MM. les Commissaires C  t  , Ainey, H  bert.

1.—Soumises deux s  ries de mandats, v  rifi  s par le Contrôleur et Auditeur de la C  te, au montant respectif de \$10,727.16, \$3,001.10, suivant listes certifi  es.

Sur proposition de M. le Commissaire H  bert, appuy  e par M. le Commissaire Ainey, il est

R  solu: D'en autoriser le paiement.

2.—Le Bureau proc  de    l'enqu  te sur la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Le Secr  taire fait l'appel des t  moins.

23.—(25586) Submitted a report from Mr. Dalb   Viau, architect, stating that he cannot recommend the substitution of "Corbin" for Russwin fittings in the construction of the T  traultville Police and Fire Station.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved.

24.—Submitted a communication from Mr. L. Poizard, asking for authorization to give Punch and Judy shows in the public parks.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Parks for a report.

25.—(25769) Submitted a communication from Mr. Raoul Jasmin, stating that the "Association des Jardiniers Maraîchers" desire to have an interview with the Board, before establishing a public market in the north end of the City.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said Association be informed that the Board will always be pleased to receive them and that they be requested to notify the Board of their visit a few days in advance.

26.—(25506) Submitted a report from the City Architect, transmitting a report from the Fair Wages Officer, stating that the list of fair wages submitted by Mr. L. Masson is not within the province of the Fair Wages Officer.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved.

27.—(25485) Submitted a report from the Chief of the Fire Department, anent his request for a copy of the Building By-laws.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the Chief be informed that when the said by-law is submitted to Council, copies of same will be distributed, and that he may, then, suggest his amendments.

28.—(25577) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, stating that the complaint made by Mr. C. W. Norman anent the permits granted for the renting of the Town Hall of the former Town of St. Louis, is unfounded.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved.

29.—On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until the 11th instant, at 3 p.m.

L. N. SENECA,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 11th March 1915, p.m.

His Worship the Mayor in the Chair, and Messrs. C  t  , Ainey and H  bert, Commissioners.

1.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$10,727.16, \$3,001.10, as per certified lists.

On motion of Commissioner H  bert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—The Board proceeded with the investigation concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The Secretary called the witnesses.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que les témoins soient tenus de rester ne dehors de la salle d'enquête, jusqu'à appel de leur nom.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que les journalistes, les échevins et quiconque veut se faire représenter, par un procureur, en soit seuls admis dans la salle d'enquête.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Qu'un montant de \$300 soit approprié, à même le Fonds de Réserve, pour payer les frais de sténographie et autres au cours de la présente enquête (livraison de la pierre, quartier Longue-Pointe), et que M. Joseph Casgrain soit chargé de prendre la preuve en sténographie, au tarif régulier.

Les témoins suivants sont assermentés et examinés:

Hector Cadieux, ingénieur civil, François Zoël Tardif (l'examen de ce dernier est remis à une séance ultérieure), Alphonse Filion.

M. Tremblay, avocat, demande que son client, M. Vinet, soit admis pendant l'audition des témoignages, laquelle demande est accordée.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

William Bélec, Alexandre Pellerin, Arthur Durand.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint aux personnes mentionnées dans la liste ci-après de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, mardi, le 16 courant, à 3 hrs p.m., dans la salle de réunion du Bureau des Commissaires, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint auxdites personnes d'apporter avec elles les notes et autres documents qu'elles peuvent avoir en leur possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes fins que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'Article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal, savoir:

- M. Antonia Rondo, 132 avenue Meese, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Louis Brouillette, 4616-4614 rue Notre-Dame, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Raoul Beaudoin, 763 rue Joliette, Maisonneuve;
- M. Arthur Durand, 4631 rue Notre-Dame, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Arthur Meunier, constable, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Sérical, constable, rue Notre-Dame, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. François Rémillard, 4658 rue Dubuisson, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Charles Papouin, 130 rue Atala, Boulevard Bernard, Longue-Pointe;
- M. Parent, 3 rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles;
- M. Victor Marion, 4636 rue Notre-Dame-Est;
- M. Georges Perrault, 360 rue Hector, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Arthur Vinet, 415 rue Hector, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Adrien Vinet, 413 rue Hector, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Stanislas Simard, 216 rue Hector, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;
- M. Lucien, fils Albert Parenteau, 4662 rue Dubuisson, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;

Commissioner McDonald took his seat.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the witnesses be ordered to stay outside of the Room until their name is called.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the journalists, aldermen and whoever wishes to be represented by an attorney, be alone admitted into the Room.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a sum of \$300 be voted ex-Reserve Fund, to pay the stenographer's fees and other expenses in connection with the present investigation (delivery of stone in Longue Pointe Ward), and that Mr. Joseph Casgrain be appointed to take down the evidence in stenography, at the regular rate.

The following witnesses were sworn and gave evidence:

Hector Cadieux, Civil Engineer;

François Zoël Tardif (the evidence of the latter was postponed until a subsequent meeting);  
Alphonse Filion.

Mr. Tremblay, attorney, asked that his client, Mr. Vinet, be admitted into the Room during the examination of witnesses, which said request was granted.

His Worship the Mayor left his seat and Commissioner Hébert was called to the Chair.

William Bélec, Alexandre Pellerin, Arthur Durand.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

The persons named in the list hereinafter mentioned were ordered to appear before the Board of Commissioners of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on Tuesday, the 16th instant, at 3 p.m., in the Meeting Room of the Commissioners, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

The said persons are ordered to bring with them the note-books and other documents they may have in their possession, in connection with the delivery of stone in Longue Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal, to wit:

- Mr. Antonio Rondo, 132 Meese avenue, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Louis Brouillette, 4616 Notre Dame street, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Raoul Beaudoin, 763 Joliette, Maisonneuve;
- Mr. Arthur Durand, 4631 Notre Dame, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Arthur Meunier, constable, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Sérical, constable, Notre Dame street, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. François Remillard, 4658 Dubuisson, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Charles Papouin, 130 Atala street, Bernard Boulevard, Longue Pointe;
- Mr. Parent, 3 Notre Dame East, Pointe aux Trembles;
- Mr. Victor Marion, 4636 Notre Dame East;
- Mr. Georges Perrault, 360 Hector street, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Arthur Vinet, 415 Hector street, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Adrien Vinet, 413 Hector street, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Stanislas Simard, 216 Hector street, Vinet Terrace, Longue Pointe;
- Mr. Lucien, son of Albert Parenteau, 4662 Dubuisson, Vinet Terrace, Longue Pointe;

M. Michel Russi, 223 rue Hector, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;  
 M. Iréné Millier, 4625-4627 rue Notre-Dame, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;  
 M. Honoré Plante, 236 rue Hector, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;  
 M. Isaac Sinet, 242 rue Hector, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;  
 M. Joseph Betta, 53 rue Notre-Dame, Terrasse Meese, Longue-Pointe;  
 M. James Bergeron, 45 rue Notre-Dame, Terrasse Meese, Longue-Pointe;  
 M. Emile Trépanier, 91 rue Meese, Terrasse Meese, Longue-Pointe;  
 M. Félix Rochon, 133 rue Contrecoeur, Terrasse Vinet, Longue-Pointe;  
 M. Firmin Delorme, 132 rue Meese, Terrasse Meese, Longue-Pointe;  
 M. Louis Lauzon, 130 rue Meese, Terrasse Meese, Longue-Pointe;  
 M. Adélard Beauchamp, 128 rue Meese, Terrasse Meese, Longue-Pointe;  
 M. Gaspé Landry, St-Léonard de Port-Maurice;  
 M. Joseph Lyré, St-Léonard de Port-Maurice;  
 M. Philias Lache, St-Léonard de Port-Maurice;  
 M. Isaïe Valiquette, St-Léonard de Port-Maurice;  
 M. Louis Brochu, St-Léonard de Port-Maurice;  
 MM. P. Drolet, J. L. Turgeon, G. Barré, M. Mongeau, A. Lespérance, J. Dambroise, J. Goyette.

3.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la clause suivante soit insérée dans tous les avis de demandes de soumissions:

"Les soumissions seront ouvertes en présence des parties intéressées, par le Bureau des Commissaires siégeant en assemblée dans sa salle des délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, à la première assemblée régulière dudit Bureau qui sera tenue après la réception desdites soumissions ou à ladite date même, si le Bureau est alors en séance.

4.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que l'enquête soit ajournée au 16 du courant, à 3 hrs p.m., et que la séance régulière du Bureau soit ajournée au 12 du courant, à 3 hrs p.m.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 12 mars 1915, p.m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Hébert, Côté, Ainey.

1.—Soumise deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$4,911.88, \$66,421.89 respectivement, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que le Bureau procède à l'étude du programme des travaux permanents pour les différents départements de la Cité, mercredi, le 17 courant.

3.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que les minutes soient approuvées.

4.—(25526) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'application de la "Chambre de Commerce" pour faire éléver les voies de la Compagnie du Grand-Tronc.

Mr. Michel Russi, 223 Hector street, Vinet Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Iréné Millier, 4625-4627 Notre Dame, Vinet Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Honoré Plante, 236 Hector street, Vinet Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Isaac Sinet, 242 Hector street, Vinet Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Joseph Betta, 53 Notre Dame, Meese Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. James Bergeron, 45 Notre Dame, Meese Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Emile Trépanier, 91 Meese street, Meese Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Félix Rochon, 133 Contrecoeur, Vinet Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Firmin Delorme, 132 Meese street, Meese Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Louis Lauzon, 130 Meese street, Meese Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Adélard Beauchamp, 128 Meese street, Meese Terrace, Longue Pointe;  
 Mr. Gaspé Landry, St-Léonard de Port-Maurice;  
 Mr. Joseph Lyré, St-Léonard de Port-Maurice;  
 Mr. Philias Lache, St-Léonard de Port-Maurice;  
 Mr. Isaïe Valiquette, St-Léonard de Port-Maurice;  
 Mr. Louis Brochu, St-Léonard de Port-Maurice;  
 Messrs. P. Drolet, J. L. Turgeon, G. Barré, M. Mongeau, A. Lespérance, I. Dambroise, I. Goyette.

3.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the following clause be inserted in all the notices calling for tenders:

"The tenders will be opened in presence of the interested parties by the Board of Commissioners in meeting assembled in their Board-Room, at the City Hall, at the first regular meeting of the said Board which shall be held after receiving the said tenders or on the aforesaid date, if the Board is then sitting."

4.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That this investigation be adjourned until the 16th instant, at 3 p.m., and that the regular meeting of the Board be adjourned until the 12th instant, at 3 p.m.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 12th March 1915, p.m.

His Worship the Mayor in the Chair, and Messrs. Hébert, Côté and Ainey, Commissioners.

1.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$4,911.88, \$66,421.89, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the Board consider on Wednesday, the 17th instant, the program of permanent works for the different civic departments.

3.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the minutes be confirmed.

4.—(25526) Submitted a report from the Law Department, anent the communication from the "Chambre de Commerce" re raising of the Grand Trunk Railway tracks.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer pour rapport, en attirant son attention sur le dernier paragraphe du rapport du Département en Loi.

5.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la résolution du 8 mars courant, concernant l'entretien des chevaux des assistants-contremaîtres Monette et Saint-Onge soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, et que rapport soit fait au Conseil, à l'effet d'imputer une somme de \$600 sur la balance non dépensée des crédits votés pour les Ingénieurs des Divisions Nord, Est et Ouest, pour les fins ci-dessus.

6.—Soumise une communication de M. Ludger Giraldeau, offrant de vendre une certaine terre à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer à l'Architecte Payette pour rapport.

7.—Soumise une résolution du Conseil, à l'effet de prier certains échevins d'aider les Commissaires dans l'enquête qu'ils sont à faire, au sujet de la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si cette intervention peut être permise légalement.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

8.—(25800) Soumis un rapport du Surintendant des Impressions et de la Papeterie, transmettant le cahier des charges, les formules, ainsi que les annonces pour la demande de soumissions pour l'impression des rapports annuels de 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver lesdits cahiers de charges ,etc., et d'autoriser la demande de soumissions.

9.—(25778) Soumis un rapport de M. Emile Fruitier, au sujet du rôle de répartition du coût d'un égout dans la rue Briand.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport d'urgence.

10.—(25619) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la construction d'un égout dans la rue Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De transmettre à l'Echevin Chartrand copie dudit rapport ainsi que du rapport du même département ,en date du 5 mars, concernant la construction d'un égout dans la rue Desmarteaux.

11.—(25517) Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant d'accepter l'offre de M. J. H. Paquin de se faire payer immédiatement une hypothèque de \$10,800 que lui doit la Ville, mais qui n'est due qu'en janvier 1918, et porte intérêt à 6%, M. Paquin devant consentir à une concession de 1% si la Ville se décidait à payer cette hypothèque maintenant.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'accepter ladite offre.

12.—(25685) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le paiement d'un compte de \$500 de MM. Fleet, Falconer, Phelan & Bovey, pour honoraires en rapport avec l'emprunt temporaire que la Cité a fait, par l'entremise de la Banque de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte à même le produit de l'emprunt.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Engineer in charge of Railways for a report, and that the attention of the latter be called to the last paragraph of said report.

5.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the resolution dated the 8th March instant re horse-keep for asst.-foremen Monette and St. Onge, be repealed and annulled to all intents and purposes, and that a report be made to Council, recommending that a sum of \$600 be varied from the balance of the unexpended appropriations voted for the Engineers of the North, East and West Divisions, and applied to the above purposes.

6.—Submitted a communication from Mr. Ludger Giraldeau, offering to sell to the City a certain piece of land.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to Mr. Payette, architect, for a report.

7.—Submitted a resolution adopted by Council, whereby certain aldermen were requested to aid the Commissioners in the investigation which they are holding, concerning the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to know if such interference can be legally permitted.

Commissioner McDonald took his seat.

8.—(25800) Submitted a report from the Superintendent of Printing and Stationery, transmitting specifications, forms and advertisements calling for tenders for the printing of the annual reports for 1914.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To approve said specifications, etc., and to authorize the publication of advertisements calling for tenders.

9.—(25778) Submitted a report from Mr. Emile Fruitier anent the roll of apportionment re sewer in Briand street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for an immediate report.

10.—(25619) Submitted a report from the Law Department, anent the laying of a sewer in Hochelaga street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a copy of said report and of the report of the same department, made on the 5th March, concerning the laying of a sewer in Desmarteaux street, be transmitted to Ald. Chartrand.

11.—(25517) Submitted a report from the City Treasurer, recommending the acceptance of the offer from Mr. J. H. Paquin to accept immediately the payment of a mortgage of \$10,800 due to him by the City, but which will mature only in January 1918, and which bears interest at 6%, Mr. Paquin to agree to deduct 1% if the City decides to pay said mortgage immediately.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To accept said offer.

12.—(25685) Submitted a report from the Law Department, recommending that an account of \$500 be paid to Messrs. Fleet, Falconer, Phelan & Bovey, for fees in connection with the temporary loan effected by the City, through the Bank of Montreal.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the payment of said account be authorized ex-proceeds of the said loan.

13.—(25757) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'expropriation annuelle de la rue Mont-Royal, en face de la propriété de Madame Gougeon, déclarant que l'expropriation en cette affaire est terminée, et que la propriétaire expropriée à droit d'être payé.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

14.—(25004) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le rejet de la réclamation de M. J. O. Quenneville, pour déboursés faits par lui, pour déboucher son canal d'égout.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

15.—(25738) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la demande de la Commission des Services Électriques, pour permis de raccorder les fils secondaires du système électrique avec les tuyaux d'eau de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Département en Loi avec tout le dossier en cette affaire.

16.—(25084) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la réclamation de la "Montreal Light, Heat & Power Co.", pour dommages à son tuyau, Carré Richmond.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser le règlement de ladite réclamation sur paiement d'une somme de \$45.73, à ladite Compagnie, l'Avocat en Chef de la Ville ayant recommandé verbalement au Bureau ledit règlement.

17.—(23684) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la construction de trottoirs en bois sur les rues qui n'appartiennent pas à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Département en Loi afin d'avoir une explication définitive sur la question de la construction de trottoirs en bois dans les rues qui n'appartiennent pas à la Ville tout comme il a été fait, pour la construction des égouts sur les rues de même nature.

18.—(25808) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'examen à faire subir à M. Arthur Guenette, victime d'un accident de travail.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De retourner ledit rapport au Département en Loi.

19.—(25795) Soumise une demande de M. Walter Cox, de faire installer l'eau et les égouts dans la rue Normandie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'informer M. Cox que ladite rue n'est pas propriété de la Ville, et de lui transmettre copie de l'opinion des Avocats de la Ville au sujet de la question de la construction des égouts dans les rues qui n'appartiennent pas à la Ville.

20.—Soumis un compte de l'Architecte Eugène Payette, au montant de \$2,054.71, représentant 5% d'honoraires sur le montant dépensé, au premier mars 1915, en rapport avec les travaux de fondations de la Bibliothèque Municipale.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte, à même le crédit de \$75,000 voté pour la construction desdites fondations.

21.—(25716) Soumise une communication de M. Stuart Howard, au sujet de sa suspension.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'informer M. Howard que le Bureau des Commissaires adjugera sur son affaire d'ici à peu de temps.

13.—(25757) Submitted a report from the Law Department, anent the annual expropriation of Mount Royal street, opposite Mrs. Gougeon's property, stating that the expropriation in this case is completed and the expropriated proprietor has a right to be paid.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To concur in said report.

14.—(25004) Submitted a report from the Law Department, recommending that the claim of Mr. J. O. Quenneville for the refund of the disbursements made by him in connection with the cleaning of his sewer, be rejected.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report.

15.—(25738) Submitted a report from the Chief Engineer re application from the Electric Service Commission for permission to connect the secondary wires of the electric system with the water mains of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department.

16.—Submitted a report from the Law Department, re claim of the Montreal Light, Heat & Power Co. for damages to its pipe, Richmond Square.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said claim be settled by paying a sum of \$45.73 to said company, said settlement having been verbally recommended to the Board by the Chief City Attorney.

17.—(23684) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the construction of wooden sidewalks on streets which are not the City's property.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to have a final explanation on the question of the laying of wooden sidewalks in the streets which are not the City's property, as was done in the case of the laying of sewers in the same streets.

18.—(25808) Submitted a report from the Law Department, anent the examination which Mr. Arthur Guenette, who met with an accident while working for the City, has to undergo.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be referred back to the Law Department.

19.—(25795) Submitted a petition from Mr. Walter Cox asking that water mains and sewers be laid in Normandie street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That Mr. Cox be informed that said street is not the City's property, and that a copy of the City Attorneys' opinion anent the question of laying sewers in streets which are not the City's property, be transmitted to him.

20.—Submitted an account from Mr. Eugène Payette, architect, amounting to \$2,054.71, representing 5% on the sum expended up to the 1st March 1915, in connection with the foundation works at the Civic Library.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To authorize the payment of said account ex-appropriation of \$75,000 voted for the construction of said foundations.

21.—(25716) Submitted a communication from Mr. Stuart Howard, anent his suspension.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That Mr. Howard be informed that the Board of Commissioners will shortly reach a decision in his case.

22.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$276,005 soit mise à la disposition du Département le Voirie, et imputée au montant de \$400,000, autorisé par la Législature à sa dernière session, sujet à approbation du Département en Loi.

23.—Soumise une communication de M. James Seed, demandant la permission de jouer au foot-ball sur un terrain vacant, situé sur la rue d'Aragon.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'informer M. le Dr Dubois que le terrain servant au club de foot-ball, dans la paroisse de Saint-Aldians, quartier Emard, n'est pas la propriété de la Ville.

24.—(17532) Soumis un rapport du Surintendant de la Voirie, au sujet de la demande de la "Hobbs' Mfgr. Co.", pour permis de maintenir des poutres en acier, au-dessus du trottoir de la rue Saint-Maurice.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie d'avoir à faire enlever lesdites poutres, attendu qu'elles constituent un danger pour les piétons.

25.—(25343) Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant que la Ville n'a pas le droit de discontinuer à fournir l'eau à M. O. Martel, sur la prétention que son prédécesseur n'avait pas payé sa taxe d'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De donner instructions au Trésorier de la Cité d'avoir à fournir l'eau audit M. Martel.

26.—(23529) Attendu que la session de la Législature est maintenant terminée,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De demander au Département en Loi quels sont les pouvoirs de la Ville concernant l'égout de l'avenue Westmount, l'égout demandé de la rue Létang, et celui de la rue Brennan.

27.—(25588) Soumis un rapport du Surintendant des Priviléges et des Licences, transmettant la demande de M. John Prince, pour le privilège de construire une marquise ou auvent fixe, au-dessus du trottoir de la rue Guy ,en face du No 466 de ladite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé aux conditions ordinaires.

28.—(25812) Soumise une communication de MM. Dussault, Mercier et Dupuis, recommandant de retenir une somme de \$255.83, sur le prix du contrat accordé à M. François Dannoset, pour la construction d'égout.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De demander aux requérants quelles sont les raisons pour lesquelles ils désirent que la Ville retienne cet argent.

29.—Soumis une communication de la "Montreal Concrete Tile Co., Ltd.", sollicitant le patronage de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville.

30.—(25626) Soumise une communication des Tailleurs en Granit, au sujet de la construction de la Bibliothèque Publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Désolu: De référer à l'Architecte Eugène Payette.

31.—(25782) Soumis une sommation et protêt à la réquisition de M. A. Archambault et autres vs La Corporation de la Cité de Montréal.

22.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$75,005 be placed at the disposal of the Road Department and charged against the amount of \$400,000 authorized by the Legislature at its last session, subject to the approval of the Law Department.

23.—Submitted a communication from Mr. James Seed, asking for permission to play foot-ball on a vacant lot, situated on D'Aragon street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That Dr. Dubois be informed that the piece of land used by the foot-ball club, in the parish of St. Al-dians, Emard Ward, is not the City's property.

24.—(17532) Submitted a report from the Superintendent of the Road Department, anent the application from the Hobbs Mfg. Co., for permission to maintain steel beams over the sidewalk on St. Maurice street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to the Engineer Superintendent of the Road Department to have said beams removed as they constitute a danger to the pedes-trians.

25.—(25343) Submitted a report from the Law Depart-ment, stating that the City had no right to cease supply-ing water to Mr. O. Martel, because his predecessor has not paid his water tax.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Com-missioner Côté, it was

Resolved: That instructions be given to the City Treas-urer to supply water to the said Mr. Martel.

26.—(23529) Whereas the session of the Legislature is now closed,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Com-missioner Hébert, it was

Resolved: To ask the Law Department what are the powers that the City has obtained concerning the sewer in Westmount avenue, the sewer asked for in Letang street and the sewer in Brennan street.

27.—(25588) Submitted a report from the Superinten-dent of the Privilege and License Department, transmitt-ing the application from Mr. John Prince for the privilege of erecting a marquise or fixed awning over the sidewalk on Guy street, opposite No. 466 said street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Com-missioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recom-mending that said privilege be granted on the usual con-ditions.

28.—(25812) Submitted a communication from Messrs. Dussault, Mercier and Dupuis, asking that a sum of \$255.83 be retained on the price of the contract awarded to Mr. Frs. Dannoset, for the construction of a sewer.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Com-missioner Hébert, it was

Resolved: To ask the petitioners what are the reasons why they desire that the City should retain said sum.

29.—Submitted a communication from the Montreal Concrete Tile Co., Ltd., soliciting the City's patronage.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Com-missioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the City Ar-chitect.

30.—(25626) Submitted a communication from the Gra-nite Cutters anent the construction of the Civic Library.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Com-missioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to Mr. Eugène Payette, architect.

31.—(25782) Submitted a protest from Mr. A. Archam-bault et al. vs. the City of Montreal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

32.—(25344) Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, sur la demande de M. E. Gingras, d'effacer la ligne homologuée sur la rue Saint-Zotique, et déclarant ne pouvoir recommander l'effacement de ladite ligne.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, et d'informer le requérant qu'en vertu des amendements à la Charte, faite par la Législature à sa dernière session, la Ville ne peut exproprier d'ici à 5 ans.

33.—(25519) Soumis un rapport du Notaire de la Cité, au sujet de l'achat de certaines propriétés par M. Trefflé Charpentier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De transmettre une copie à M. Trefflé Charpentier.

34.—(25710) Soumis un rapport du Département en Loi, sur la demande de la Compagnie Grand-Tronc de faire réduire son compte d'eau et recommandant qu'une réduction de \$1,000 tel que recommandé par l'Ingénieur-Surintendant de l'Aqueduc soit accordée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer la Compagnie en conséquence.

35.—(25766) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise d'un dépôt de \$544, à la Compagnie de Brique Saint-Laurent Ltée, en rapport avec le contrat pour la fourniture de brique, pour l'année 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

36.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver les réquisitions suivantes:

Edifices Municipaux: Nos 55, 56.  
Voirie (Division Ouest): Nos 29, 30.  
Maladies Contagieuses: No 19.  
Eclairage: No 6.  
Parcs (Ile Sainte-Hélène): Nos 39, 41, 42, 43, 44, 45, 50, 51, 52, 53, 54.  
Marchés: No 24.  
Aqueduc: Nos 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195.  
Voirie (Division Est): Nos 29, 30.  
Voirie (Division Nord): Nos 85, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93.  
Impressions et Papeterie: No 15.  
Hygiène et Statistique: No 67.  
Incendies: Nos 60, 61, 62.  
Maladies Contagieuses: No 18.  
Inspection du Lait et des Fermes: No 2.  
Incinération: Nos 39, 40.  
Payeur: No 14.  
Police: No 42.  
Licences: Nos 4, 5.

37.—Soumise une communication de la "Montreal City Land Co.", au sujet de l'offre de cession de certaines rues dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Cité a le droit d'acheter lesdites rues, en vertu des dis-

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

32.—(25344) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Road Department, on the application from M. E. Gingras to erase the homologated line on St. Zotique street, stating that he cannot recommend that said line be erased.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that the petitioner be informed that in virtue of the amendments to the Charter, made by the Legislature at the last session, the City cannot make any expropriation before five years have elapsed.

33.—(25519) Submitted a report from the City Notary, anent the purchase of certain properties by Mr. Trefflé Charpentier.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That copy of same be transmitted to Mr. Trefflé Charpentier.

34.—(25710) Submitted a report from the Law Department, anent the application from the Grand Trunk Railway Co., to have their water account reduced, recommending that a reduction of \$1,000, as recommended by the Engineer Superintendent of the Water Department, be granted.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved and that said Company be informed accordingly.

35.—(25766) Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent, recommending that "La Compagnie de Brique Saint-Laurent Ltée" be refunded their deposit of \$544 made in connection with their contract for the supply of brick during the year 1914.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the refund of said deposit be authorized.

36.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the following requisitions be approved:

Municipal Buildings: Nos. 55, 56.  
Road (West Division): Nos. 29, 30.  
Contagious Diseases: No. 19.  
Light: No. 6.  
Parks (St. Helen's Island): Nos. 39, 41, 42, 43, 44, 45, 50, 51, 52, 53, 54.  
Markets: No. 24.  
Aqueduct: Nos. 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195.  
Road (East Division): Nos. 29, 30.  
Road (North Division): Nos. 85, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93.  
Printing and Stationery: No. 15.  
Hygiene and Statistics: No. 67.  
Fire: No. 60, 61, 62.  
Contagious Diseases: No. 18.  
Milk and Farms Inspection: No. 2.  
Incineration: Nos. 39, 40.  
Paving: No. 14.  
Police: No. 42.  
Licenses: Nos. 4, 5.

37.—Submitted a communication from the Montreal City Land Co., anent their offer to cede certain streets in Longue Pointe Ward.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to know if the City has the right to

positions de l'Article 421 de la Charte, et d'en répartir le coût sur les propriétaires riverains.

38.—(24193) Soumise une lettre de MM. R. S. et W. S. Lea, au sujet de leur rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De transmettre copie de ladite lettre au Département en Loi pour son information et de déposer le dossier aux archives.

39.—(25739) Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, sur l'offre de M. E. Corbeil de louer de la Cité un logement situé sur la rue Montcalm, et déclarant ne pouvoir faire droit à cette demande vu que cette maison doit être démolie au mois de mai prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer M. Corbeil en conséquence.

40.—(25706) Soumise une communication du capitaine Barclay, demandant que la Ville exempte de taxes la propriété occupée par le bataillon de l'Université McGill.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Trésorier de la Cité pour rapport.

41.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, transmettant un plan du prolongement projeté de la rue Robin, à partir de la rue Saint-André jusqu'à la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil de donner instructions au Département en Loi de faire les procédures nécessaires pour l'homologation des lignes projetées pour le prolongement de ladite rue Robin.

42.—Soumise une communication du Commissaire des Incendies, M. Ritchie, demandant que la Ville lui donne l'usage de l'une des salles de la Cour du Recorder, pour lundi prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant des Édifices Municipaux, pour attention et rapport immédiat.

43.—Soumise une communication du Secrétaire de l'Association des Ouvriers en Bouilloires, concernant les gages payés par la Compagnie "Canadian Vickers".

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer à l'Inspecteur des Salaires Raisonnable, pour rapport.

44.—Soumise une communication de M. J. W. Nelles, concernant le tarif chargé par les propriétaires de taxi-cabs.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant de Police, pour rapport.

45.—(25531) Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, transmettant le résultat des examens subis par M. Walter Brophy, nommé à la position de Clerc du Marché Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que la résolution du Bureau, en date du 2 mars 1915, soit confirmée et que la nomination dudit M. Brophy compte de la date de la résolution du 2 mars 1915.

46.—(25811) Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, concernant la répartition des subventions aux institutions de charité.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

purchase the said streets, in virtue of the provisions of Article 421 of the Charter, and to apportion the cost on the bordering proprietors.

38.—(24193) Submitted a letter from Messrs. R. S. & W. S. Lea, anent their report.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said letter be filed of record and that a copy thereof be transmitted to the Law Department for its information.

39.—(25739) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, anent the offer from Mr. E. Corbeil to rent to the City a lodging situated on Montcalm street, stating that the same cannot be accepted as the said house will be demolished in the month of May next.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved and that Mr. Corbeil be informed accordingly.

40.—(25796) Submitted a communication from Captain Barclay, asking that the City exempt from taxes the property occupied by the McGill University Battalion.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the City Treasurer for a report.

41.—Submitted a report from the Acting Chief Engineer, transmitting a plan of the proposed extension of Robin street, from St. André to St. Denis street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that instructions be given to the Law Department to take the necessary proceedings, in order to have the said projected lines for the extension of Robin street homologated.

42.—Submitted a communication from Mr. Ritchie, Fire Commissioner, asking that one of the rooms of the Recorder's Court be placed at his disposal on Monday next.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Municipal Buildings, with instructions to attend to the matter and report immediately.

43.—Submitted a communication from the Secretary of "L'Association Ouvrière des Ouvriers en Bouilloires", anent the wages paid by the Canadian Vickers Co.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Fair Wages Officer for a report.

44.—Submitted a communication from Mr. J. W. Nelles anent the rates charged by the owners of taxicabs.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Police for a report.

45.—(25531) Submitted a report from the Superintendent of Markets, transmitting the result of the examination passed by Mr. Walter Brophy, who was appointed Clerk of the St. Antoine Market.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the resolution of the Board dated 2nd March 1915 be confirmed, and that Mr. Brophy's appointment take effect from said date.

46.—(25811) Submitted a report from the Director of Municipal Assistance, anent the apportionment of grants of charitable institutions.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Résolu: De retourner ledit rapport au Directeur de l'Assistance Municipale, pour préparation d'un état comparatif suivant instructions reçues.

47.—(25635) Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'incorporation de l'association dite: "Garde Indépendante Benoit XV".

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'incorporation de ladite association.

48.—(25722) Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'établissement d'un poste de cochers sur le côté Sud de la rue Saint-Viateur, à l'Ouest de l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De demander au Conseil l'autorisation d'établir ledit poste.

49.—(23744) Soumis un compte au montant de \$225.31, représentant le salaire du constable H. Devèze du 15 octobre au 31 décembre 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil d'autoriser le paiement dudit compte, à même le crédit de l'exercice courant.

50.—(18150) Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de faire amender le Règlement 525, au sujet de l'indemnité à être accordée à la famille de l'ex-pompier H. Trudel.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil d'amender ledit règlement, suivant les recommandations contenues dans ledit rapport, et de voter les crédits nécessaires à cette fin.

51.—(25776) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de payer à M. Charles Bénard un compte au montant de \$95 pour travaux en tôle galvanisée exécutés au Marché Bonsecours.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte.

52.—(25498) Soumis un rapport du Département en Loi, sur les représentations faites par certains locataires du Marché Bonsecours, au sujet des inconvenients de la suie et de la fumée, provenant de la cheminée et du tuyau servant au chauffage de leurs étaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, et d'informer les plaignants en conséquence.

53.—(25810) Soumis un rapport du Surintendant de Police, transmettant le rapport annuel de son département pour l'année 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant de la Papeterie, pour impression.

54.—(25447) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, en réponse à une communication du "Conseil des Métiers et du Travail de Montréal", au sujet de l'emploi exclusif des blocs de granit, pour le pavage des rues où il y a un lourd trafic.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre copie dudit rapport au "Conseil des Métiers et du Travail".

55.—(25645) Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le premier mars 1915, question de l'Echevin Therrien, sur l'opportunité de donner un local convenable aux Commissaires des Incendies.

Resolved: That said report be referred back to the Director of Municipal Assistance, with instructions to prepare a comparative statement according to instructions received.

47.—(25635) Submitted a report from the Superintendent of Police, recommending that "La Garde Indépendante Benoit XV" be incorporated.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

48.—(25722) Submitted a report from the Superintendent of Police, recommending that a cabstand be established on the south side of St. Viateur street, west of Park avenue.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that authorization to establish said cabstand be granted.

49.—(23744) Submitted an account amounting to \$225.31 representing the salary of Constable H. Devèze, from the 15th October to the 31st December 1914.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, authorizing the payment of said account ex-appropriations voted for the current year.

50.—(18150) Submitted a report from the Director of Municipal Assistance, recommending that By-law 525 concerning the indemnity granted to the family of H. Trudel, ex-fireman, be amended.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said by-law be amended, in accordance with the recommendations contained in said report, and that the appropriations required for said purpose be voted.

51.—(25776) Submitted a report from the City Architect, recommending that Mr. Charles Bénard be paid an account of \$95 for galvanized iron work done at Bonsecours Market.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That payment of said account be authorized.

52.—(2g498) Submitted a report from the Law Department, anent the representations made by certain tenants at Bonsecours Market, re nuisance caused by soot and smoke from the chimney and pipe used for heating the stalls.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved and that the complainants be informed accordingly.

53.—(25810) Submitted a report from the Superintendent of Police, transmitting the annual report of his department for the year 1914.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of the Printing Department with instructions to have the same printed.

54.—(25337) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, in reply to a communication from the Trades and Labor Council, anent the exclusive use of granite blocks for paving the streets where there is heavy traffic.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That copy of said report be transmitted to the Trades and Labor Council.

55.—(25645) Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council, held on the 1st March 1915 (question put by Ald. Therrien), re advisability of providing suitable rooms for the Fire Commissioners.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Directeur de l'Assistance Municipale pour rapport.

M. le Commissaire Hébert reprend son siège.

56.—(25301) Soumis le dossier, en rapport avec l'octroi d'une police acquittée de \$1,000 à l'ex-Capitaine Georges Reynolds.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Chef du Département des Incendies, pour rapport sur les demandes d'information du Département en Loi.

57.—(25770) Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, au sujet des bornes-fontaines reçues dans le quartier Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur-Surintendant de l'Aqueduc, pour rapport.

58.—(25505) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, au sujet de la nomination d'un dentiste à l'inspection des écoles protestantes.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'informer M. l'Echevin Boyd en conséquence.

59.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$5,903.68, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

60.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, sur la demande de la "Montreal Technical Institute", en rapport avec l'allocation qui leur est votée par la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Contrôleur et Auditeur et au Directeur de l'Assistance Municipale, pour rapport.

61.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée à samedi, le 13 courant, à 11 hrs a.m.

L. N. SENECAI,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 13 mars 1915, a.m.

—Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, Hébert.

1.—Soumis un rapport du Chef-Ingénieur-Mécanicien, commandant d'accepter l'offre de la "Compagnie Lymburner Ltd.", de faire certaines réparations aux deux pompes du système frigorifique du Marché Bonsecours, pour la somme de \$50.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'accepter ladite offre.

2.—Soumise une application de M. Georges Francoeur, pour une position d'inspecteur de brique, dans le Département des Égouts.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef.

3.—(25833) Soumise une communication du Commissaire des Incendies, demandant l'autorisation de tenir une séance

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Director of Municipal Assistance for a report.

Commissioner Hébert left his seat.

56.—(25301) Submitted the documents in connection with the granting of a paid-up policy of \$1,000 to ex-Captain George Reynolds.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief of the Fire Department for a report giving the information asked for by the Law Department.

57.—(25770) Submitted a report from the Chief of the Fire Department, ament the hydrants required in Notre Dame de Grâces Ward.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Engineer Superintendent of the Water Department for a report.

58.—(25505) Submitted a report from the Medical Health Officer, ament the appointment of a dentist for Protestant Schools.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That Ald. Boyd be informed accordingly.

59.—Submitted warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$5,903.68, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

60.—(25283) Submitted a report from the City Treasurer, ament the application from the Montreal Technical Institute, in connection with the grant which it receives from the City.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Comptroller and Auditor and to the Director of Municipal Assistance for a report.

62.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until Saturday, the 13th instant, at 11 a.m.

L. N. SENECAI,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 13th March 1915, a.m.

His Worship the Mayor in the Chair, and Commissioners Ainey and Hébert.

1.—Submitted a report from the Chief Mechanical Engineer, recommending that the offer from the Lymburner Co., Ltd., to make certain repairs to the two pumps of the refrigerating plant at Bonsecours Market, for the sum of \$50.00, be accepted.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To accept said offer.

2.—Submitted an application from Mr. Georges Francoeur for a position of brick inspector in the Sewers Department.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer.

3.—(25833) Submitted a communication from the Fire Commissioner, asking for authorization to hold a sitting

lundi le 15 courant, dans une des salles de la Cour du Recorder.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'accorder l'autorisation demandée, sujette à approbation de Son Honneur le Recorder.

4.—(25814) Soumise une communication de M. W. G. Reilly, au sujet de la condition dangereuse d'une certaine propriété située sur la rue Peel.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

5.—(25507) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet des procédures à prendre, concernant un établissement d'affaires, établi au No 226 avenue Prud'homme.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

6.—(25500) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet des devoirs des Inspecteurs des Bâtisses en construction.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Département en Loi, en réponse à sa demande en date du 4 mars courant.

7.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$672.91, \$10,571.86 suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

8.—(25836) Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant que le travail de l'installation du système de chauffage dans la maison de l'Assistant-Surintendant de l'Île Sainte-Hélène, soit fait à la journée, le matériel devant être acheté par le Département des Achats et des Ventes.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

9.—(25554) Soumis un rapport du Surintendant des Priviléges et des Licences, au sujet de la demande de M. L. Lafetière, pour le privilège de garder en place une marquise ou auvent fixe, au-dessus du trottoir de la rue Aylwin, en face de sa propriété, portant le No 87B de ladite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé, aux conditions ordinaires.

10.—(25826) Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant que le montant qui revient à M. McKercher, relativement à l'expropriation de son terrain, situé sur la rue Mont-Royal, coin Drolet, est depuis longtemps à sa disposition.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer en conséquence.

11.—(25657) Soumis un rapport du Surintendant des Priviléges et des Licences, au sujet de la demande de M. L. Delcourt, pour le privilège de garder en place une marquise ou auvent fixe, au-dessus du trottoir de la rue Maisonneuve, en face de sa propriété portant le No 230 de ladite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé aux conditions ordinaires.

on Monday, the 15th instant, in one of the rooms of the Recorder's Court.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the said authorization be granted, subject to the approval of His Honor the Recorder.

4.—(25814) Submitted a communication from Mr. W. G. Reilly, anent the dangerous state of a certain property on Peel street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the City Architect for a report.

5.—(25507) Submitted a report from the City Architect re proceedings to be taken against a business firm established at No. 226 Prud'homme avenue.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

6.—(25500) Submitted a report from the City Architect anent the duties of the Inspectors of Buildings under construction.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in compliance with their request dated the 4th March instant.

7.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$672.91, \$10,571.86, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

8.—(25836) Submitted a report from the Superintendent of Parks, recommending that the work in connection with the installation of a heating system in the dwelling of the Asst.-Superintendent of St. Helen's Is'and, be done by day labor, the material to be purchased by the Purchasing and Sales Department.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

9.—(25554) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department, anent the application from Mr. L. Lafetière for the privilege of maintaining a marquise or fixed awning over the sidewalk on Aylwin street, in front of his property, No. 87B, said street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the permission sought for be granted, on the usual conditions.

10.—(25826) Submitted a report from the City Treasurer, stating that the sum remaining due to Mr. McKercher in connection with the expropriation of his piece of land, on Mount Royal street, corner of Drolet street, has been, for a long time, at his disposal.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report and to notify Mr. McKercher accordingly.

11.—(25657) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department, anent the application from Mr. L. Delcourt, for the privilege of maintaining a marquise or fixed awnings over the sidewalk on Maisonneuve street, in front of his property, No. 230, said street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the permission sought for be granted on the usual conditions.

12.—Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, concernant le paiement des honoraires des Régistrateurs, pour les informations qu'ils donnent aux Officiers de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$500 pour cette fin.

13.—Soumise une communication de M. F. D. Beausoleil, demandant d'accepter sa démission comme employé de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

14.—Attendu que le Conseil a, le 13 janvier 1913, mis de côté une somme de \$500,000 pour la construction d'une Bibliothèque;

Attendu que sur cette somme de \$500,000 un montant de \$75,000 a été voté pour les travaux de fondation de la bibliothèque actuellement en construction au coin des rues Montcalm et Sherbrooke, laissant une balance de \$425,000;

Attendu que sur cette somme de \$425,000 le Conseil a déjà mis à la disposition du Bureau des Commissaires, par résolution en date du 15 juin 1914, les crédits ci-après:

Pour établir un concours . . . . .	\$ 2,300.00
Pour annonces . . . . .	2,000.00
Pour construction d'une bibliothèque, coin des rues Sherbrooke et Montcalm . . . . .	250,000.00
	<hr/>
	\$254,300.00

Attendu que pour parfaire tel montant requis pour la construction de la Bibliothèque, au coin des rues Montcalm et Sherbrooke, plus les honoraires de l'Architecte, soit \$23,050, plus \$3,000 pour surveillance, soit un montant total de \$497,050, les crédits suivants seront requis, savoir:

Crédits déjà mis à la disposition des Commissaires	\$254,300.00
Sur la balance disponible des \$500,000	170,700.00
A voter ex-Emprunt	69,050.00
Surveillance des travaux	3,000.00
	<hr/>
	\$497,050.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil, en conséquence.

15.—Soumise une requête, à l'effet d'obtenir pour M. David Dankner, le permis d'opérer le commerce de poisson, dans un étal du Marché Saint-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Surintendant des Marchés, avec instructions de consulter le Département en Loi, et de faire rapport.

16.—Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant Suppléant du Département des Égouts, recommandant la remise, à MM. Hénault & Heffernan, d'un dépôt de \$20,000, fait en rapport avec le contrat pour la construction de l'égout-collecteur de West Broadway.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

17.—(25649) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef-Suppléant, en réponse à une interpellation de l'Echevin Ward, concernant l'enlèvement de la neige et de la glace de la rue Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil, en réponse à l'interpellation ci-dessus.

12.—Submitted a report from the City Comptroller and Auditor, concerning the payment of fees to Registrars, for the information given to the City officials.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$500 be voted for such purpose.

13.—Submitted a communication from Mr. F. D. Beausoleil, asking that his resignation as City employee be accepted.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department.

Commissioner Côté took his seat.

14.—Whereas the Council, on the 13th January 1913, set aside a sum of \$500,000 for the erection of a library;

Whereas ex-said appropriation of \$500,000 a sum of \$75,000 has been voted for the foundation of the library now under construction, corner of Montcalm and Sherbrooke streets, leaving an available balance of \$425,000;

Whereas on said sum of \$425,000 the Council has already placed at the disposal of the Board of Commissioners, by resolution dated the 15th June 1914, the hereunder mentioned appropriations:

For holding a competition . . . . .	\$ 2,300
For advertisements . . . . .	2,000
For the construction of a library, corner Sherbrooke and Montcalm . . . . .	250,000
	<hr/>
	\$254,300

Whereas, in order to make up the amount required for the construction of the library, at the corner of Montcalm and Sherbrooke streets, plus the Architect's fees, i.e.: \$23,050; \$3,000 for supervision, i.e.: a total amount of \$497,050, the following appropriations will be required, viz.:

Appropriations available . . . . .	\$254,300
Ex-available balance of the amount of \$500,000	170,700
To be voted ex-loan . . . . .	69,050
Supervision of the work . . . . .	3,000
	<hr/>
	\$497,050

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

15.—Submitted a petition to obtain for Mr. David Dankner permission to sell fish in a stall in the St. Lawrence Market.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Markets, with instructions to consult the Law Department and report.

16.—Submitted a report from the Acting Engineer Superintendent of the Sewer Department, recommending that Messrs. Hénault & Heffernan be refunded a deposit of \$20,000 made in connection with their contract for the construction of a main sewer on West Broadway.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

17.—(25649) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, in reply to a question put by Ald. Ward, concerning the removal of snow and ice from St. Catherine street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be transmitted to Council in reply to the above question.

18.—(25813) Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Aqueduc, recommandant la pose des conduites d'eau suivantes :

Rue Bordeaux, — entre Mont-Royal et Gilford, 1,140 pieds de tuyau de 8 pouces, au coût de . . . . . \$3,250  
 Rue Gilford, — entre Chabot et Papineau, 600 pieds de tuyau de 10 pouces, (160' 0" — 8") à renouveler et 440' 0" — 10 à poser), au coût de . . . . . 2,100

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la pose desdites conduites, le montant nécessaire devant être imputé sur le crédit voté, pour la pose de conduites principales dans différentes rues.

19.—(25714) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la construction d'un égout dans la rue Jules Verne.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De transmettre copie dudit rapport, ainsi que du rapport concernant la rue Desmarteaux, au réquerant.

20.—Soumis un projet de rapport, préparé par le Département en Loi, au sujet de l'installation de gardiens, aux barrières de la Compagnie de Chemin de Fer du Grand-Tronc, et de l'établissement de nouvelles barrières par ladite Compagnie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil pour approbation.

21.—(25027) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef-Suppléant, sur les griefs des citoyens de Sainte-Cunégonde.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer tout le dossier au Département en Loi, qui est déjà saisi de la question.

22.—(25780) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$20,220, pour l'achat de l'outillage nécessaire pour la construction d'égouts durant l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour les fins ci-dessus.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

23.—Soumise une résolution adoptée par le Conseil de Ville de Westmount, suggérant qu'un comité conjoint soit nommé par le Bureau des Commissaires de la Ville de Montréal et le Conseil de la Ville de Westmount, pour préparer un rapport sur la question du drainage.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Qu'un comité du Bureau des Commissaires, composé de MM. les Commissaires Côté et McDonald, soit nommé pour faire partie du comité conjoint ci-dessus mentionné, avec l'Avocat en Chef de la Ville et l'Ingénieur en Charge du Département des Egouts, pour arriver à un arrangement général, au sujet de tout le système des égouts de Westmount, ou déversant dans Montréal.

24.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 15 du courant, à 11 hrs a.m.

18.—(25813) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Water Department, recommending that the following water mains be laid:

Bordeaux street, between Mount Royal and Gil-	
ford, 1,140 feet of 8" pipe, at a cost of . . . . .	\$3,250
Gilford street, between Chabot and Papineau, 600	
feet of 10" pipe (160' 0"-8" to be renewed and	
440' 0"-10" to be laid), at a cost of . . . . .	2,100

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the said mains be laid, the amount required to be charged against the appropriation voted for the laying of mains in different streets.

19.—(25714) Submitted a report from the Law Department, anent the construction of a sewer in Jules Verne street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a copy of the said report, as well as of the report concerning Desmarteaux street, be transmitted to the petitioner.

20.—Submitted a draft of a report prepared by the Law Department, re gate-keepers on the Grand Trunk Railway and erection of new gates by the said Company.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be transmitted to Council for approval.

21.—(25027) Submitted a report from the Acting Chief Engineer, anent the complaints made by the citizens of St. Cunegonde.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That all the documents in connection with this question be referred to the Law Department, who are already attending to the matter.

22.—(25780) Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that an appropriation of \$20,220 be voted for the purchase of the machinery required for the construction of sewers during the year 1915.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for the above purpose.

Commissioner McDonald took his seat.

23.—Submitted a resolution adopted by the City Council of Westmount, suggesting that a joint Committee be appointed by the Board of Commissioners of Montreal and the City Council of Westmount to prepare a report on the drainage question.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a Committee of the Board of Commissioners composed of Commissioners Côté and McDonald, be appointed to form part of the above joint Committee, with the Chief City Attorney and the Engineer in charge of the Sewer Department, in order to come to a general agreement anent the whole system of the sewers of the Town of Westmount and the drainage of said Town into the sewers of Montreal.

24.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said meeting be adjourned until the 15th instant, at 11 a.m.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

\* \* \*

L. N. SENECAL,  
Secretary.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 15 mars 1915, a.m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, Côté, McDonald.

1.—Soumise une communication de l'Union Internationale des Pavreurs au sujet du salaire inscrit dans la liste des Salaires Raisonnables pour l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer à l'Officier des Salaires Raisonnables pour rapport.

M. le Commissaire Hébert prend son siège.

2.—Soumise une communication de M. C. H. Moineau, au sujet de la remise de la retenue de 10%, sur son contrat pour la construction d'une section de l'égout-collecteur du quartier Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

3.—(25828) Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, au sujet de l'enregistrement de la rue Labelle comme rue publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si l'attestation annexée au dossier justifierait la Ville d'enregistrer cette rue comme rue publique, conformément aux dispositions de l'Article 410 de la Charte.

4.—Soumise une communication de M. Rodrigue Langlois, au sujet de la disparition des documents, en rapport avec l'achat des débentures de la Commission Scolaire de Saint-Grégoire le Thaumaturge.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De demander à M. Langlois de spécifier, par écrit, ce qu'il entend dire par la phrase suivante: "Heureusement, nous en avons assez en mains pour prouver qu'il y a eu des irrégularités en certains quartiers, et je suis prêt à porter à votre connaissance certains faits qui pourront localiser les bénéficiaires de la disparition desdits documents."

5.—(24502) Soumis un rapport du Département en Loi au sujet des honoraires des Experts, en rapport avec l'expropriation pour le prolongement de la rue Denonville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$300 soit votée, pour payer lesdits honoraires.

6.—Soumises des offres de Madame R. A. Lawlor, Goyer, MM. Francis Goyer, Zéphirin Beauchage, E. D. Séneau, de vendre certaines propriétés en rapport avec l'élargissement du Chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De de référer au Département en Loi (M. Jarry) pour rapport.

7.—(25104) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef-Suppléant, au sujet du paiement d'un compte de \$90, pour une horloge achetée en décembre 1913.

Report of meeting held on the 15th March 1915 a.m.

His Worship the Mayor in the Chair, and Commissioners Ainey, Côté, McDonald.

1.—Submitted a communication from the International Union of Pavers, anent the salary inscribed in the Fair Wages Schedule for 1915.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Fair Wages Officer for a report.

Commissioners Hébert took his seat.

2.—Submitted a communication from Mr. C. H. Moineau, anent the refund of the percentage (10%) retained on his contract for the construction of a section of the main sewer in Notre Dame de Grâces Ward.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

3.—(25828) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Road Department, anent the inscription of Labelle street as a public thoroughfare.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department in order to know if the declaration annexed to said report would justify the City in registering said street as a public thoroughfare, in accordance with the provisions of Article 410 of the Charter.

4.—Submitted a communication from Mr. Rodrigue Langlois anent the disappearance of documents in connection with the purchase of the bonds of the School Municipality of St. Grégoire le Thaumaturge.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To ask Mr. Langlois to specify in writing, what he means by the following sentence: "Luckily, we are in a position to show that certain irregularities have been committed in certain quarters and I am prepared to bring under your notice certain facts which may enable you to discover those who have benefited by the disappearance of the said documents."

5.—(24502) Submitted a report from the Law Department, anent the experts' fees, re expropriation for the extension of Denonville street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$300 be voted for the payment of said fees.

6.—Submitted offers from Mrs. R. A. Lawlor, Goyer, Messrs. Francis Goyer, Zéphirin Beauchage, E. D. Séneau, to sell certain properties in connection with the widening of Côte-des-Neiges Road.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department (Mr. Jarry), for a report.

7.—(25104) Submitted a report from the Acting-Chief Engineer, anent the payment of a clock purchased in December 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Ville doit payer ce compte.

8.—Soumis un rapport du Secrétaire du Bureau, recommandant l'achat d'une nouvelle horloge automatique.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser l'achat de ladite machine, ex-Contingent du Bureau des Commissaires.

9.—(25598) Soumise une application de M. Lucien Ethier, pour une position de poseur d'appareils à eau chaude.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer à l'Architecte.

10.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée à mardi, le 16 courant, à 3 hrs p.m.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department in order to know if the City must pay said account.

8.—Submitted a report from the Secretary of the Board, recommending that a new automatic clock be purchased.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said clock be purchased ex-Contingency of the Board of Commissioners.

9.—(25598) Submitted an application from Mr. Lucien Ethier for a position as hot water pipe fitter.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Architect.

10.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until Tuesday, the 16th instant, at 3 p.m.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

**COMMISSION SPECIALE**

"re" Réclamation de Mlle E. H. Martin.

Compte rendu de l'assemblée du 15 mars 1915, a.m.

Sont présents: MM. les échevins Rochon, Weldon, Bastien et Elie.

En l'absence de M. l'échevin Lavergne, M. l'échevin Weldon est nommé président-suppléant.

La Commission prend en considération le rapport qui lui a été soumis par le Conseil, conformément à la résolution en date du 11 janvier 1915, après délibération, il est

Résolu: De soumettre au Conseil le rapport suivant:

La Commission Spéciale nommée par le Conseil pour étudier un rapport du Bureau des Commissaires au sujet d'une réclamation de Mlle E. H. Martin, relativement à un terrain dans le quartier Longue-Pointe, à l'honneur de faire rapport:

Que, conformément aux instructions du Conseil, elle a pris en considération le rapport ci-annexé du Bureau des Commissaires à l'effet de régler pour \$1,500 une réclamation de Mlle E. H. Martin, pour le paiement du prix d'une lisière de terrain (lots 319-320 et 321 de la Paroisse de la Longue-Pointe) dont l'ex-Municipalité de ce nom s'est emparée pour les fins de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

Que, après délibération et vu que les terrains adjacents ont été lors de cette expropriation payés à raison de 10 centimes le pied (ce qui dans le cas de Mlle Martin représenterait une somme de \$192) et que la plus-value du résidu du terrain devait être déduite du prix du terrain acquis, elle en est arrivée à la conclusion qu'une somme de \$1,000 serait un prix suffisant pour la lisière de terrain en question.

Elle recommande en conséquence que le rapport du Bureau des Commissaires ci-joint soit amendé en y substituant ladite somme de \$1,000 au montant de \$1,500, qui y est mentionné, et que, ainsi amendé, ledit rapport du Bureau des Commissaires soit adopté.

Ajournement.

J. E. GAUTHIER,  
Secrétaire

**SPECIAL COMMITTEE**

"re" Claim of Miss E. H. Martin.

Report of meeting held on the 15th March 1915, a.m.

Present: Aldermen Rochon, Weldon, Bastien and Elie.

Owing to the absence of Alderman Lavergne, Alderman Weldon was appointed acting-chairman.

The Committee considered the report submitted to them by Council in accordance with the resolution adopted on the 11th January 1915, and after deliberation, it was

Resolved: That the following report be submitted to Council:

The Special Committee appointed by Council to consider a report from the Board of Commissioners in connection with a claim of Miss E. H. Martin, concerning a piece of land in Longue-Pointe Ward,

Respectfully report:

That, as directed by Council, they have considered the hereto annexed report of the Board of Commissioners to settle for \$1,500 a claim of Miss E. H. Martin, for the payment of the price of a strip of land (lots 319-320 and 321 of the Parish of Longue-Pointe) which said ex-municipality has taken possession of for the purpose of widening Notre Dame street.

That, after deliberation and in view of the fact that the adjoining lots, when said expropriation took place, were paid at the rate of 10 cents a foot (which, in the case of Miss Martin would represent the sum of \$192) and that the increased value of the residue of said land should be deducted from the price of the land acquired, they came to the conclusion that a sum of \$1,000 would be a fair price for the strip of land in question.

They therefore recommend that the reports from the Board of Commissioners, hereunto annexed, be amended, by substituting the sum of \$1,000 for the sum of \$1,500, therein mentioned, and that, so amended, the said report from the Board of Commissioners be adopted.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER.  
Secretary.

## CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 15 mars 1915.

Son Honneur le Maire, M. Médéric Martin, occupe le fauteuil.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Hushion, Dubeau, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavergne, et MM. Ainey, Côté, Hébert et McDonald, Commissaires.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

### REQUETES.

1.—Du Conseil (National) Central des Métiers et du Travail, au sujet de certains travaux faits par la Ville.

2.—Du "Club Ouvrier Duvernay", au sujet de certains travaux faits par la Ville.

Renvoyées à la Commission Spéciale, re Salaires Raisonnables.

3.—De l'Automobile Club of Canada, protestant contre la circulation des automobiles dans le Parc Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ladite communication soit déposée sur le bureau pour être prise en délibération avec le 22ème ordre du jour.

4.—Du Département en Loi, re certain appel de la décision de la Commission des Chemins de Fer.

Sur proposition de M. l'éch. CHARTRAND, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que ladite communication soit renvoyée au Bureau des Commissaires avec prière, conformément à la résolution du Conseil en date du 1er mars 1915, de donner instructions au Département en Loi de prendre toutes procédures qu'il jugera nécessaires pour en appeler de la décision de la Commission des Chemins de Fer ordonnant la pose de voies additionnelles par la Compagnie "Canadian Northern" à travers les rues Stadacona et Marlborough.

5.—Quittance par la Cité de Montréal à M. Cléophas Gauthier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: D'approuver ladite quittance et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Sous-Greffier de la Cité à le signer pour et au nom de la Cité.

6.—Contrat accordé par le Bureau des Commissaires à la St. Lawrence Brick Co. pour la fourniture de briques.

Déposé aux archives.

7.—M. l'échevin Blumenthal informe le Conseil que certaines accusations de nature très graves contre des fonctionnaires du Département de Police lui ont été remises sous la forme de sept (7) affidavits qu'il soumet au Conseil.

Comme la nature de ces accusations est extrêmement grave, il ne croit pas devoir préjudicier ou faire tort en quoi que ce soit à la réputation de ces fonctionnaires en les rendant publiques.

Il croit qu'elles doivent être tenues secrètes jusqu'au temps où l'on jugera opportun de les rendre publiques.

Il croit que le moyen le plus régulier à suivre serait de renvoyer ces affidavits au Bureau des Commissaires avec prière de s'enquérir soigneusement de ces accusations et de prendre toute action qu'il jugera nécessaire dans les circonstances.

## CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 15th March, 1915.

His Worship the Mayor, Mr. Médéric Martin, in the Chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd, Bastien, Mayrand, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Hushion, Dubeau, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavergne, and Messrs. Ainey, Côté, McDonald and Hébert, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

### PETITIONS.

1.—From Central (National) Trades and Labor Council anent certain works carried on by the City.

2.—From "Club Ouvrier Duvernay" concerning certain works carried on by the City.

Referred to the Special Committee re fair wage scale.

3.—From Automobile Club of Canada protesting against automobiles in Mount Royal Park.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said communication be laid on the table, to be considered with the 22nd order of the day.

4.—From Law Department re certain appeal from decision of Board of Railway Commissioners.

On motion of Ald. CHARTRAND, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That said communication be referred to the Board of Commissioners and that said Board be requested, in pursuance of resolution of Council of the 1st March, 1915, to instruct the Law Department to take the necessary proceedings to appeal from the decision of the Board of Railway Commissioners ordering the laying of additional tracks by the Canadian Northern Railway Co. across Stadacona and Marlborough streets.

5.—Quittance by the City of Montreal to Mr. Cléophas Gauthier.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said deed be approved and that His Worship the Mayor and the City Clerk or the Assistant City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

6.—Contract granted by the Board of Commissioners to the St. Lawrence Brick Co. for the supply of brick.

Filed of record.

7.—Ald. Blumenthal informed the Council that certain charges of a very grievous nature against officials of the Police Department had been remitted to him in the form of seven (7) affidavits which he submitted to Council.

As the nature of these charges was extremely grave, he did not think that he should prejudice or injure in any way the standing of these officials by making them known.

He considered that they should be kept private until such time as it was deemed advisable to render them public.

He thought that the proper course to pursue would be for the Council to refer these affidavits to the Board of Commissioners with a request that they be carefully enquired into and such ultimate action taken as the circumstances might require.

M. l'échevin Blumenthal soumet alors au Conseil lesdits affidavits, au nombre de sept (7).

Et un débat s'engageant, lesdits affidavits sont renvoyés au Bureau des Commissaires afin que ledit Bureau prenne les mesures qu'il jugera opportunes dans les circonstances.

## RAPPORTS.

8.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter certains crédits pour la construction d'une bibliothèque publique.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Ménard.

9.—Du Bureau des Commissaires, re expropriation de la rue Notre-Dame Est.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à une Commission Spéciale composée de MM. les échevins N. Lapointe, Létourneau, Hushion, Mayrand, Turcot, Loranger, Dubois et Pauzé avec instructions d'étudier quels sont les moyens les plus avantageux de faire les améliorations recommandées dans ledit rapport et de soumettre le résultat de leurs délibérations dans le plus court délai possible.

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$30,000 pour la Commission des Services Électriques.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—Rapport No 4: pour un crédit de \$3,275, pour la pose de barrières dans certaines rues du quartier Saint-Henri n'a pas été soumis au Conseil par le Bureau des Commissaires.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit additionnel de \$717, re élargissement du Chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. PAUZE, appuyée par M. l'éch. ROCHON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$500 pour payer les honoraires des régistrateurs.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté et que le Bureau des Commissaires soit prié d'informer le Conseil si, conformément à la décision qui avait été prise lors de la préparation du budget, des démarches ont été faites auprès du Gouvernement provincial pour obtenir l'accès gratuit aux livres et registres du Bureau d'Enregistrement de la Cité de Montréal, et si aucune démarche n'a été faite à ce sujet, que ledit Bureau soit prié de donner des instructions à qui de droit de s'abonner avec les autorités provinciales pour obtenir cette faveur.

14.—Rapport No 7: à l'effet de voter un crédit de \$400 pour l'achat d'un coffre-fort pour le Trésorier de la Cité, est retiré à la demande de MM. les Commissaires.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$40,650.44, re pavages permanents.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à une Commission Spéciale composée de MM. les échevins L. A. Lapointe, Chartrand, Houle, Giroux, Lavergne, Pauzé, Vandelac, Ménard, Weldon, Larivière, O'Connell et Rubenstein, pour étude et rapport, le quorum de ladite Commission devant être de quatre (4) membres.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$1,200 pour le Département des Parcs.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.  
(M. l'échevin Giroux, dissident.)

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$600 pour le Département de la Voirie.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Ald. Blumenthal then submitted said affidavits, seven (7) in number, to the City Council.

And, a debate arising, said affidavits were referred to the Board of Commissioners in order that said Board may adopt the measures they will deem advisable under the circumstances.

## REPORTS.

8.—From Board of Commissioners for certain appropriation for the construction of the public library.

Consideration deferred, at the request of Ald. Ménard.

9.—From Board of Commissioners, re expropriation of Notre Dame West.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be referred to a Special Committee composed of Ald. N. Lapointe, Létourneau, Hushion, Mayrand, Turcot, Loranger, Dubois and Pauzé, with instructions to consider the most advantageous means of carrying out the improvement recommended in said report and to submit to Council the result of their work within the shortest possible delay.

10.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$30,000 re Electrical Service Commission.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

11.—Report No. 4, viz: for an appropriation of \$3,275 for gates at certain streets in St. Henry Ward was not submitted to Council by the Board of Commissioners.

12.—From Board of Commissioners, for an additional appropriation of \$717, re widening of Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. PAUZE, seconded by Ald. ROCHON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$500 to pay fees of registrars.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be rejected and that the Board of Commissioners be requested to inform the Council whether in pursuance of the decision arrived at when the appropriations were prepared, an application was made to the Provincial Government to obtain free access to the books and registers of the Registry Office of the City of Montreal, and, if no such application has been made, the Board be requested to instruct whomsoever it may concern to apply to the Provincial Authorities and request them to grant said favor.

14.—Report No. 7, viz: for an appropriation of \$400 for a safe for the City Treasurer, was withdrawn at the request of the Board of Commissioners.

15.—From Board of Commissioners to vary an amount of \$40,650.44, re permanent pavements.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be referred to a Special Committee composed of Ald. L. A. Lapointe, Chartrand, Houle, Giroux, Lavergne, Pauzé, Vandelac, Ménard, Weldon, Larivière, O'Connell and Rubenstein for examination and report, the quorum of said Committee to be four (4) members.

16.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$1,200 for the Park Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.  
(Ald. Giroux dissenting.)

17.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$600 for the Road Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$550, re Département d'Hygiène.

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROCHON

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'éch. LARIVIERE, appuyé par M. l'éch. VANDELAC, propose

En amendement: Que ledit rapport soit rejeté et renvoyé au Bureau des Commissaires, pour plus amples informations.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

Résolu: En conséquence.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$300 pour le Département de la Voirie.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$125 pour le Département de l'Incinération.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$3,728.55 pour l'entretien des prisonniers.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

22.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$225.31 pour payer le salaire du constable Henri Devèze.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

23.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$101.30 pour paper les comptes de M. C. T. Charlebois et de la "Montreal Stencil Works".

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'établir un poste de cochers sur la rue Saint-Viateur.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TUURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'homologuer les lignes pour le prolongement de la rue Robin.

Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

(M. l'échevin Houlé, dissident.)

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur l'avenue McGill College.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation la Garde Indépendante Benoit XV.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DUBOIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "National Trust Company" de construire une soute à charbon.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WELDON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. John Prince de construire une marquise.

Resolved: That said report be received and adopted.

18.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$550, re Health Department.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. ROCHON,

That said report be received and adopted.

And a debate arising,

Moved in amendment by Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. VANDELAC,

That said report be rejected and referred to the Board of Commissioners for further details.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

19.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$300 for the Road Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be rejected.

20.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$125, for the Incineration Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

21.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$3,728.55 for maintenance of prisoners.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

22.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$225.31 to pay salary of Constable Henri Devèze.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

23.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$101.30 to pay accounts of Mr. C. T. Charlebois and Montreal Stencil Works.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

24.—From Board of Commissioners, to establish a cab-stand on St. Viateur street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, to homologate lines of extension of Robin street.

On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Alderman Houlé, dissenting.)

26.—From Board of Commissioners to allow the Montreal Public Service Corporation to erect poles on McGill College Avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, to incorporate the association known as "Garde Indépendante Benoit XV".

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DUBOIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners, to allow the National Trust Company to construct a coal shute.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WELDON, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Board of Commissioners, to allow Mr. John Prince to erect a marquise.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J. H. Pinard de maintenir en place une marquise.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—De la Commission Spéciale, constituée au sujet de la réclamation de Dile E. H. Martin pour un terrain situé dans le quartier Longue-Pointe, recommandant que le rapport du Bureau des Commissaires à ce sujet, soit amendé.

Sur proposition de M. l'éch. LAVERGNE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que la Règle 111 soit suspendue et que ledit rapport du Bureau des Commissaires, maintenant devant le Conseil, tel qu'amendé par celui de la Commission Spéciale, soit adopté.

#### INTERPELLATIONS.

32.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Ménard, re pierre achetée par la Cité l'an dernier; (b) M. l'échevin Rubenstein, re limites du Parc Mont-Royal; (c) M. l'échevin Dubéau, re coût de l'expropriation de la rue Montcalm; (d) M. l'échevin Chartrand, re tunnel de la rue Ontario; (e) M. l'échevin Loranger, re constitution d'une Commission du Service Municipal.

#### MOTIONS.

33.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret la nouvelle du décès de l'ex-échevin F.-X. Prénoeau qui, pendant plusieurs années, représentait le quartier Saint-Denis, au Conseil Municipal de Montréal.

Qu'ils désirent offrir à la famille du défunt leurs sincères sympathies dans l'épreuve cruelle qui vient de la frapper.

34.—Sur proposition de M. l'éch. LORANGER, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que le Gouvernement de la Province de Québec soit prié de donner à la Cité de Montréal les archives et documents concernant la Cité de Montréal, actuellement dans les voûtes du Palais de Justice à Montréal, pour les ajouter à la collection que possède actuellement la Bibliothèque Municipale.

35.—Sur proposition de M. l'éch. LAVERGNE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de donner des instructions au Surintendant de Police d'exercer une surveillance toute spéciale sur les travaux municipaux en cours d'exécution dans le quartier Rosemont, afin d'empêcher les désordres qui pourraient se produire par suite du fait qu'il y a un grand nombre de sans-travail dans la Cité de Montréal, et que la Cité est obligée de partager le travail entre ceux qui en ont besoin.

#### AVIS DE MOTIONS.

36.—De M. l'échevin Ménard, à l'effet d'amender le Règlement No 480, re bâtiments dans le quartier Bordeaux.

37.—De M. l'échevin Lavergne, à l'effet d'amender le Règlement No 539, re enseignes lumineuses.

#### ORDRE DU JOUR.

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin L. A. Lapointe, à l'effet d'abroger et de remplacer la résolution du Conseil, re ruelle Joly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

30.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. H. Pinard to maintain a marquise.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—From Special Committee, re claim of Miss E. H. Martin, for a piece of land, Longue-Pointe Ward, recommending that report in this connection from the Board of Commissioners be amended.

On motion of Alderman LAVERGNE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That Rule 111 be suspended and that said report of the Board of Commissioners now before the Council, as amended by that of said Special Committee, be adopted.

#### QUESTIONS.

32.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by (a) Alderman Ménard, re stone bought by the City last year; (b) Alderman Rubenstein, re limits of Mount Royal Park; (c) Alderman Dubéau, re cost of expropriation of Montcalm street; (d) Alderman Chartrand, re Ontario street tunnel; (e) Alderman Loranger, re appointment of Civic Service Commission.

#### MOTIONS.

33.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That the members of this Council have learned with deep regret of the demise of ex-Alderman F. X. Prénoeau who, for several years, represented St. Denis Ward in the Council of the City of Montreal.

That they desire to express to the family of the deceased their sincere sympathy in their sad bereavement.

34.—On motion of Ald. LORANGER, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That the Government of the Province of Quebec be requested to deliver to the City of Montreal the records and documents concerning the said City which are at present in the vaults of the Court-House, at Montreal, in order that the same may be added to the collection now owned by the Civic Library.

35.—On motion of Ald. LAVERGNE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to give instructions to the Chief of Police to exercise a special supervision over the municipal works under way in Rosemont Ward, in order to prevent the disturbances which might occur owing to the fact that there are many unemployed in the City of Montreal and that the City has to divide the work between those who apply for employment.

#### NOTICES OF MOTIONS.

36.—By Alderman Ménard, to amend By-law No. 480, re buildings in Bordeaux Ward.

37.—By Alderman Lavergne, to amend By-law No. 539, re illuminated signs.

#### ORDER OF THE DAY.

38.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Alderman L. A. Lapointe, to repeal and replace resolution of Council, re Joly lane.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que la résolution adoptée le 22 février dernier, approuvant un rapport du Bureau des Commissaires au sujet de l'inscription de la rue Joly comme voie publique, soit abrogée et remplacée par la suivante:

"Que ledit rapport soit reçu et adopté, pourvu qu'un acte notarié soit préparé et signé par tous les propriétaires riverains intéressés, savoir: Madame Gonzalve Désaulniers et Madame H. A. Béique, déclarant qu'elles ne réclameront aucune indemnité ou dommages de la Cité au cas où le niveau de la rue Joly serait changé, conformément au niveau indiqué sur le profil du plan ci-annexé, préparé par M. Arthur Vincent, le 12 décembre 1912, et approuvé par l'Ingénieur en Chef, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer cet acte notarié au nom de la Ville" et, qu'à cette fin, la Règle 69 des Règles du Conseil soit suspendue.

39.—Les items 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour étant lus, il est

Ordonné au Greffier de la Cité de préparer des règlements en conséquence.

40.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement amendant le Règlement No 153 concernant les exhibitions de pugilat.

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'éch. BOYD, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la Règle 84 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième et troisième fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et, les sections 1, 2, 3 et 4 étant lues, elles sont agréées.

La section 5 étant lue, il est

Ordonné de la biffer.

Les sections 6 et 7 étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. BOYD, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la Règle 81 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. BOYD, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD,

Le Conseil s'adjourne.

L. O. DAVID.

Greffier de la Cité.

RENE BAUSSET.

Sous-Greffier de la Cité.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 22nd February ult., approving a report from the Board of Commissioners anent the inscription of Joly lane as a public thoroughfare, be repealed and replaced by the following:

"That said report be received and adopted provided that a notarial deed be prepared and signed by all the bordering proprietors interested, to wit: Mrs. Gonzalve Désaulniers and Mrs. H. A. Béique, stating that they shall not claim any indemnity or damages from the City in the event of the level of Joly lane being changed to that indicated on the profile of plan hereunto annexed, prepared by Mr. Arthur Vincent, on the 12th December 1912, and approved by the Chief Engineer, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign such deed on behalf of the City", and that, for such purpose, Rule 69 of the Rules of Council be suspended.

39.—The 4, 5, 6 and 7th orders of the day being read, it was

Ordered: That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly.

40.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 153, re sparing exhibitions.

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That Rule 84 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council then proceeded to consider said by-law in second reading and,

Sections 1, 2, 3 and 4 being read, the same were agreed to.

Section 5 being read, the same was

Ordered: To be struck.

Sections 6 and 7 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That Rule 81 be suspended and that said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk, and deposited with City Clerk for security.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,

City Clerk.

RENE BAUSSET.

Asst.-City Clerk.

